

Rapport d'activité
2022

Fondation du patrimoine

Sauver, partager, transmettre

FONDATION



DU
PATRIMOINE

À la Fondation du patrimoine, nous avons une conviction forte, forgée par plus de 25 années d'action de terrain : nous ne sommes pas condamnés à voir les pigeonniers, clochers, théâtres, moulins ou encore lavoirs de nos villages disparaître. Il n'y a pas de fatalité !

Chaque jour, plus de 900 bénévoles se dévouent aux côtés des salariés pour identifier, accompagner et sauver le patrimoine. En 2022, ce sont ainsi 816 collectes de dons qui ont été organisées pour permettre à tout le monde de participer et d'agir pour financer les travaux indispensables de sauvegarde du patrimoine. Malgré un contexte difficile, la Fondation a réussi à collecter 10 % de plus auprès du grand public qu'en 2021 pour atteindre 17 M€.

La Fondation du patrimoine est le premier partenaire philanthropique des collectivités locales, en particulier des communes rurales. En 2022, leur soutien financier à la Fondation et aux projets que nous accompagnons a d'ailleurs augmenté de 22 % à 4,6 M€. Cette caution nous honore et nous engage. Grâce à son ingénierie, la Fondation aura mobilisé 95 M€ en 2022.

Forte de la confiance de près de 42 000 donateurs, de 7 000 adhérents et d'un nombre croissant d'entreprises mécènes, la Fondation se multiplie pour préserver



Guillaume Poitrinal • Président

et transmettre le patrimoine français dans toute sa diversité, réaffirmant que notre patrimoine n'est pas condamné.

La Fondation accompagne aujourd'hui plus de 1 250 églises, collégiales, temples, abbayes, synagogues ou chapelles menacées. Dans le cadre du Loto du patrimoine, que la Fondation opère aux côtés de Stéphane Bern, près de 30 % des projets sélectionnés concernent du patrimoine religieux. Nous avons initié de nouveaux défis comme celui de faciliter l'ouverture d'édifices culturels grâce à une réflexion sur des usages compatibles et respectueux des lieux et aux dotations du prix Sésame. Nous renforçons également, avec un nouveau programme, notre soutien au patrimoine roman. Les initiatives en faveur du patrimoine religieux vont s'accélérer tant les besoins sont importants.

Les moyens financiers et la mobilisation de bénévoles pour le patrimoine naturel et la préservation des paysages et de la biodiversité se développent également. La Fondation fait plus et mieux grâce à un conseil scientifique et une évaluation de l'impact environnemental des projets qu'elle soutient. La confiance des financeurs et partenaires reste la ligne directrice de la Fondation du patrimoine. Grâce à vous, un chef-d'œuvre de notre pays est restauré tous les 4 km.



Célia Verot • Directrice générale



01 Qui sommes-nous ?

- 06 Nos missions
- 08 Nos résultats 2022
- 10 Notre impact
- 16 Le Fonds Impact

02 Nos projets

- 19 Un site restauré tous les 4 km
- 20 Le patrimoine religieux
- 22 Le chantier de Notre-Dame de Paris
- 24 Le Loto du patrimoine
- 28 Le programme Patrimoine et Tourisme local
- 30 Le programme Patrimoine Emploi
- 32 Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité

03 Nos aides

- 39 Notre ingénierie financière
- 40 Notre accompagnement : le Portail du patrimoine
- 44 Les collectes de dons
- 47 Les legs, donations et assurances-vie
- 48 Le mécénat d'entreprise
- 56 Les aides publiques
- 60 Le label de la Fondation du patrimoine

04 Notre organisation

- 63 La gouvernance
- 65 Les fondations abritées
- 66 La Fondation en région
- 68 Nos délégations

01 | Qui sommes-nous ?

© MRW Zeppeline Bretagne



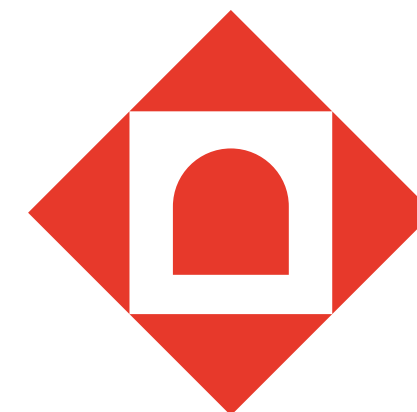
Depuis 2013, la délégation Bretagne poursuit son partenariat avec **Questembert Communauté** (Morbihan) en faveur de la préservation du patrimoine privé.

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, notre Fondation est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.

Levier d'attractivité territoriale, de développement économique et de cohésion sociale, le patrimoine nous accompagne dans toute sa diversité. Les actions de la Fondation en faveur du patrimoine bâti sont ainsi indissociables des paysages dans lesquels elles s'inscrivent, des emplois et du lien social qu'elles contribuent à créer.

Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France, nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien social. C'est ainsi que la friche industrielle devient médiathèque, l'ancienne prison devient école de photo, le mur d'enceinte devient chantier d'insertion.

Ces résultats sont d'abord le fruit de celles et ceux qui nous font confiance et nous soutiennent depuis 1996.



Nos missions

Sauvegarder le patrimoine

La France peut s'enorgueillir d'un patrimoine d'une immense richesse et d'une extraordinaire diversité. Cadre de vie de nos villes et villages, il fait la beauté de notre pays et la fierté de nos concitoyens.

Développer l'économie locale

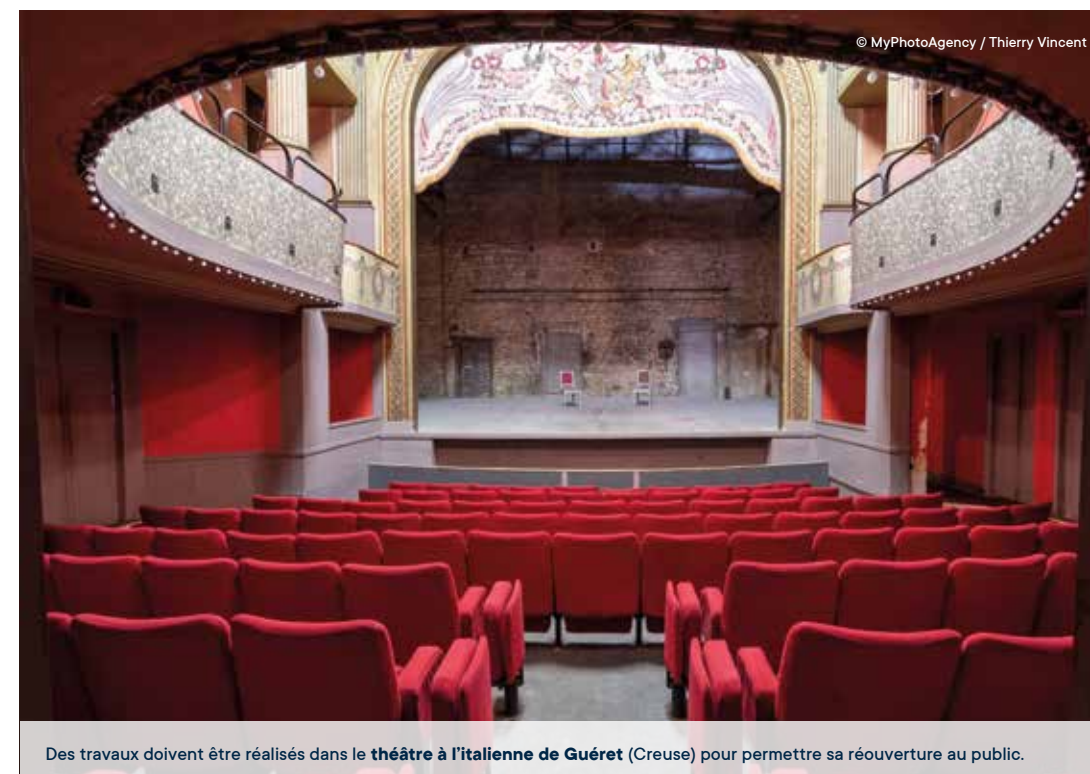
Partout où l'on restaure le patrimoine, on rouvre des cafés, des commerces, on fait revivre des centres-bourgs, des centres-villes. Intégré dans les paysages et les écosystèmes, le patrimoine est le garant d'un développement local durable.

Créer des emplois

Les projets de restauration participent au maintien et à la création directe et indirecte d'emplois non délocalisables dans le secteur du bâtiment et du tourisme, ainsi qu'à la formation et à la transmission des savoir-faire de nos artisans.



Lavoir de Neuville-sur-Vanne (Aube) après travaux.



Des travaux doivent être réalisés dans le théâtre à l'italienne de Guéret (Creuse) pour permettre sa réouverture au public.



Restauration du fort villageois de La Sauvetat (Puy-de-Dôme).

Permettre l'accès à la culture pour tous

Le patrimoine, ce sont des lieux de culture et d'histoire à la portée de chacun, partout en France. Notre priorité est de réaffecter ces bâtiments porteurs d'histoire à de nouvelles fonctions notamment pour des équipements culturels au cœur des territoires.

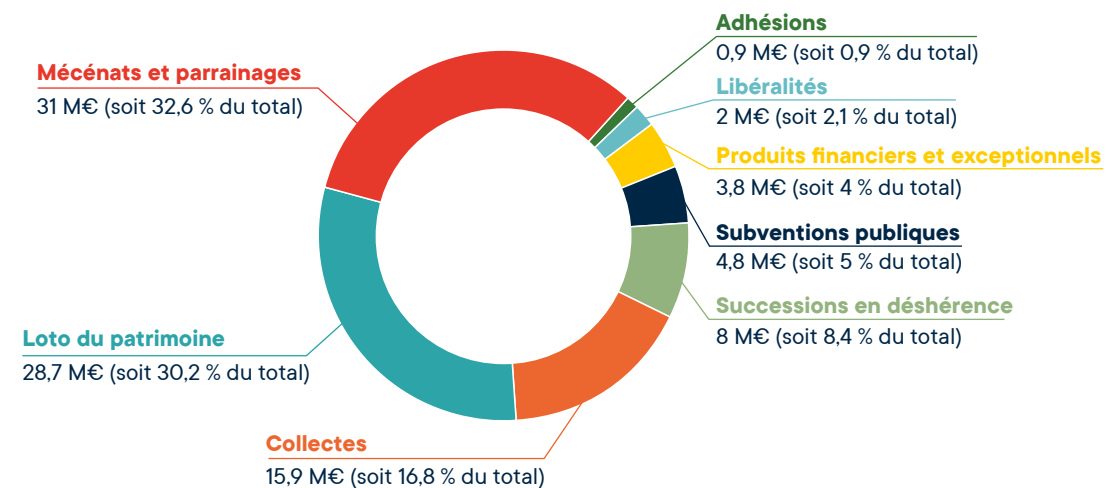
Transmettre aux générations futures

En préservant notre patrimoine, nous transmettons à nos enfants ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité heureuse.

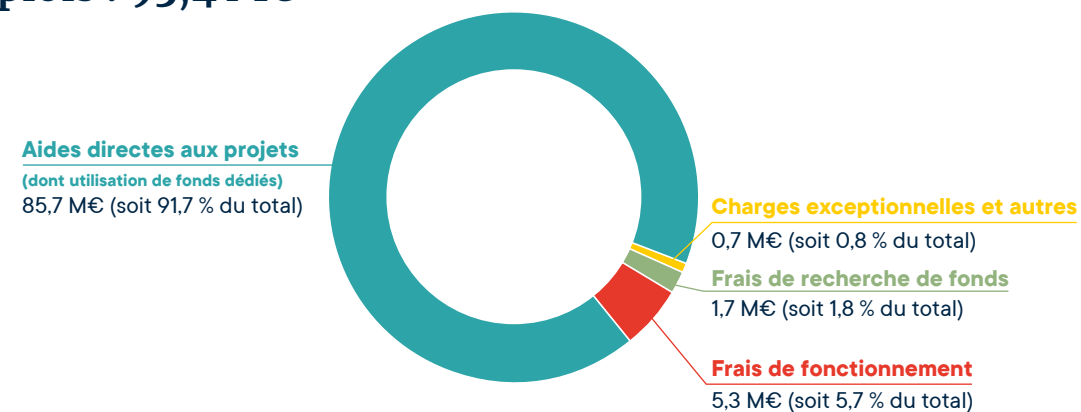
Nos résultats 2022

De très bons résultats malgré un contexte économique complexe

Ressources : 95,1 M€



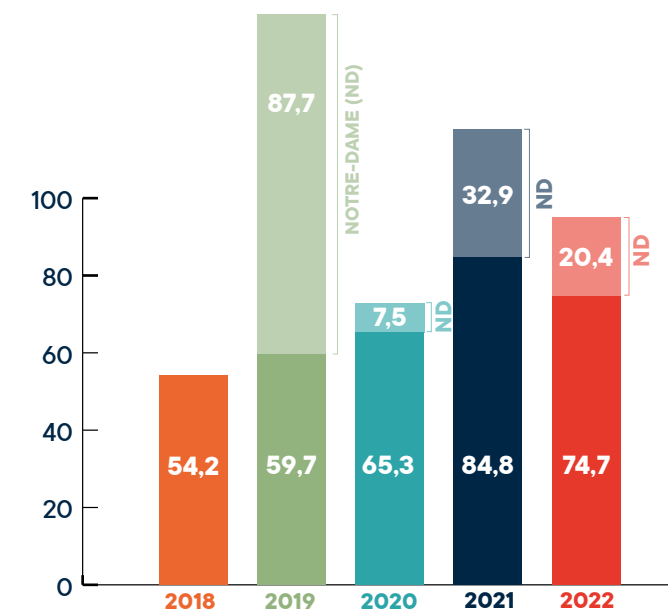
Emplois : 93,4 M€



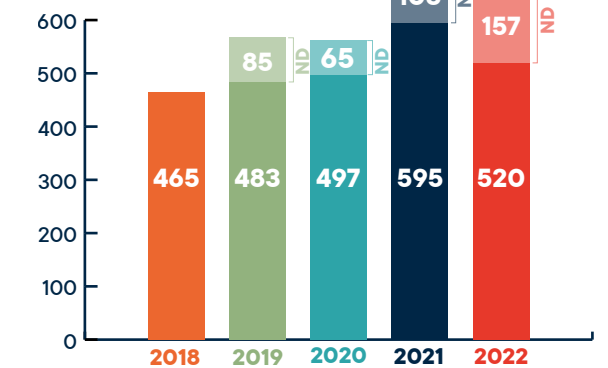
Source : comptes annuels

Après une excellente année 2021 marquée par deux partenariats exceptionnels, la Fondation du patrimoine a réalisé une bonne année 2022 avec des résultats stables et un fort progrès de la collecte de dons à 17 M€ (+ 10 %) grâce notamment à une grande vente de charité pour un projet (cf. page 44).

Évolution des ressources en 5 ans (en M€)



Évolution des montants de travaux soutenus en 5 ans (en M€)



CHIFFRES CLÉS 2022 (y compris Notre-Dame)

3 092

projets
soutenus

1 926

projets
terminés

124,4 M€

d'aides directes et indirectes
en faveur du patrimoine

677 M€

de travaux
soutenus

Notre impact économique



Plus sur portalpatrimoine.fr

Favoriser l'attractivité économique locale et la création d'emplois durables

L'étude d'impact des projets soutenus par la Fondation du patrimoine souligne l'importance des retombées économiques générées par les travaux de restauration patrimoniale. Ceux-ci ont une répercussion directe sur l'attractivité économique et touristique des territoires. Le Moulin de La Brée sur l'île d'Oléron par exemple, une fois restauré, accueillera un meunier pour la production de farine en circuit court. En Mayenne, le Château de Linières abritera, après les

travaux, de nombreux opéras et expositions, vecteurs de retombées économiques locales.

La Fondation contribue ainsi à soutenir chaque année près de 16 000 emplois dans le secteur du tourisme, du bâtiment et d'autres activités économiques, à l'instar de l'écomusée de la brasserie de Ville-sur-Ilлон (Vosges) qui préserve le savoir-faire du brassage de la bière.



© Communauté de communes de l'île d'Oléron

Moulin de La Brée (Charente-Maritime).

 Collecte de dons : près de 10 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 12 980 €
Fonds de dotation CAUE Charente-Maritime : 118 000 €



© Association de l'écomusée vosgien de la brasserie

Écomusée vosgien de la brasserie de Ville-sur-Ilлон (Vosges).

 Collecte de dons : plus de 14 000 € à ce jour
Aide directe Fondation : 10 000 €
Loto du patrimoine : 73 000 €

Notre impact social

Fédérer et favoriser l'inclusion

La Fondation du patrimoine, engagée sur le terrain, fédère les acteurs publics et privés autour de projets qui transmettent une identité, une culture aux jeunes générations. Au-delà de sa dimension culturelle, le patrimoine rassemble les habitants, renforce la cohésion sociale et la solidarité dans une commune et favorise l'animation des centres-bourgs. Sauvegarder le patrimoine, c'est également le réinventer en créant de nouveaux services.

Par exemple, le château de Ginestous à Toulouse (Haute-Garonne) a été entièrement rénové et accueille désormais l'association Emmaüs. Il offre 19 logements aux compagnons et est devenu un lieu de vie et d'activités solidaires liées à la récupération avec des ateliers de tri, de réparation et de la revente. Autre exemple : la Maison des Orphelins à Dole (Jura) accueille désormais de nombreuses personnes en situation de handicap et un café associatif favorisera l'inclusion des plus fragiles.

AVANT



© Emmaüs Toulouse

APRÈS



© Emmaüs Toulouse

Château de Ginestous à Toulouse (Haute-Garonne).

 Collecte de dons : plus de 10 000 € à ce jour
Fonds Impact : 300 000 €

Notre impact environnemental

Rendre la France plus belle et plus durable



Dès sa création, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de préserver le patrimoine naturel : les paysages, les milieux naturels, les espèces animales et végétales. Ce patrimoine fait partie de l'identité de notre pays et constitue un bien précieux à transmettre aux générations futures.

La Fondation soutient désormais l'éco-rénovation du bâti ancien et accompagne la restauration de parcs, jardins et espaces naturels sensibles, afin de préserver la biodiversité et la beauté des paysages. L'ensemble des actions de la Fondation contribue ainsi à un aménagement durable des territoires.

Les projets soutenus permettent de répondre à 6 objectifs de développement durable de l'ONU



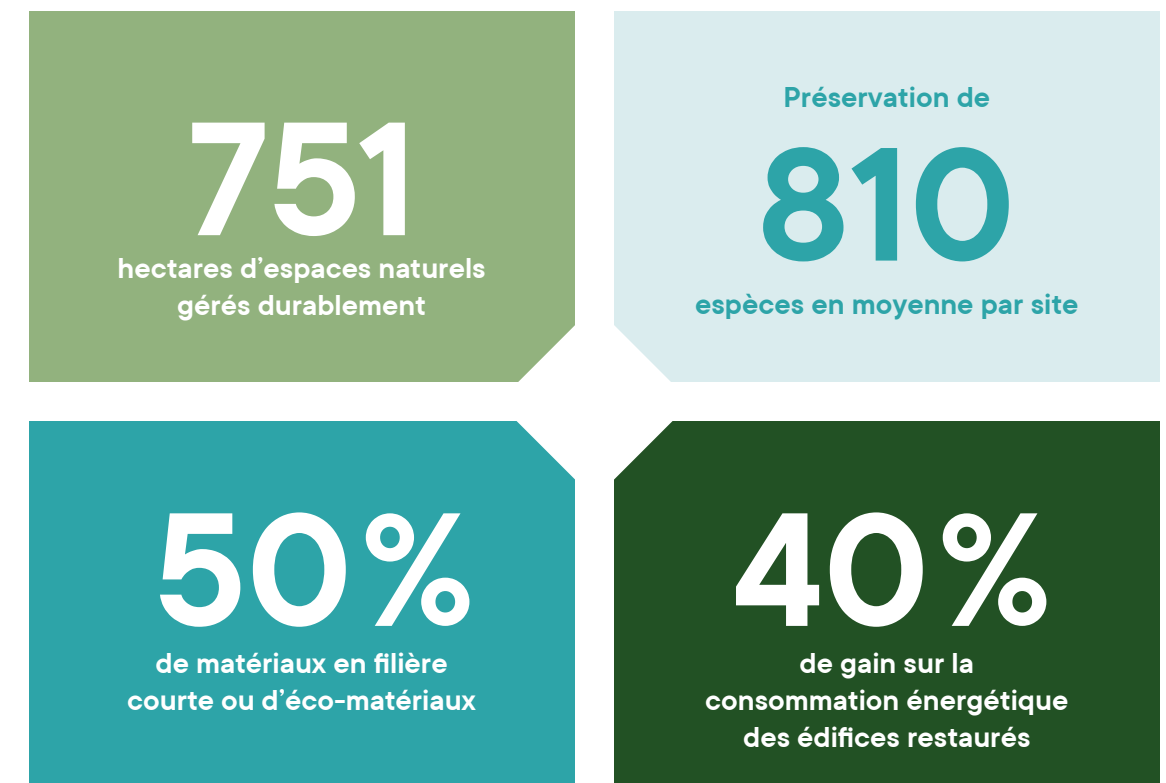
La Fondation a fait réaliser une étude d'impact environnemental des projets qu'elle accompagne, lui permettant d'évaluer ses résultats et de mieux sélectionner ses projets.

Des indicateurs pour évaluer l'impact de chaque projet

Des indicateurs ont été définis pour analyser la portée des projets favorisant la transition écologique et énergétique du patrimoine bâti ou la protection des espaces naturels. Ces indicateurs seront mis à disposition des porteurs de projet, afin de suivre l'impact de leurs actions.

L'impact de 16 projets soutenus en 2022 :

(par le programme Patrimoine naturel et Biodiversité)



Projet à impact environnemental

La restauration de milieux humides : les étangs de la Touche et Ricot (Indre)

Situés dans le Parc naturel régional de la Brenne, les étangs de la Touche et de Ricot représentent 42 hectares de zones humides à enjeux écologiques majeurs, d'une richesse exceptionnelle en termes de biodiversité.

La Réserve naturelle nationale de Chérine a fait appel à la Fondation du patrimoine pour soutenir des travaux de lutte contre l'envasement, afin de maintenir l'activité piscicole locale tout en permettant l'accueil d'espèces emblématiques comme la cistude d'Europe ou la guifette moustac.



Programme Patrimoine naturel et Biodiversité: 38 416 €

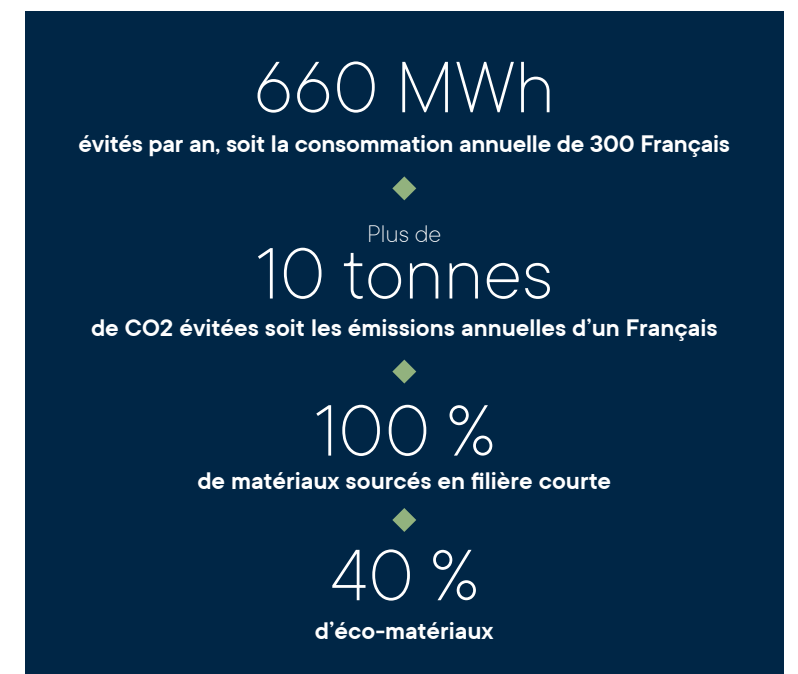
Projet à impact environnemental

L'éco-rénovation du manoir du Huisbois (Pas-de-Calais)



Collecte de dons: 6 355 €
Mécénat d'entreprise: 75 000 € de Primagaz

Ce manoir boulonnais du XVIII^e siècle a été entièrement restauré en utilisant à la fois des savoir-faire traditionnels locaux et des techniques innovantes d'éco-rénovation, dans une démarche de performance environnementale. Le chantier a par ailleurs permis d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi, favorisant ainsi leur insertion socio-professionnelle. Véritable laboratoire de solutions, le site a permis au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale de développer une démarche pédagogique à destination du grand public et fait désormais référence en matière d'éco-rénovation du bâti ancien.



Le Fonds Impact



Plus sur portalpatrimoine.fr

Ce fonds, en partie alimenté par les successions en déshérence, permet d'accorder une aide significative à des projets à fort impact sur les territoires. Les lauréats sont choisis par le bureau de la Fondation du patrimoine parmi les projets proposés par les délégations régionales. En 2022, six projets ont été sélectionnés, pour leur qualité et leur exemplarité. Ils recevront une dotation globale de 1,24 M€.



Impact économique

La restauration de la **distillerie Hardy-Tartane à La Trinité** (Martinique), inutilisée depuis 30 ans, permettra de développer le "spiritourisme" à travers un parcours découverte et de relancer la production de rhum grâce à la restauration de ses anciennes machines (200 000 €).

Impact social

L'**ancien groupe scolaire Monanges à Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), accueillera 16 adultes en situation de handicap et 10 assistants au sein de deux habitats partagés, ainsi qu'un foyer pour 40 étudiants (200 000 €).

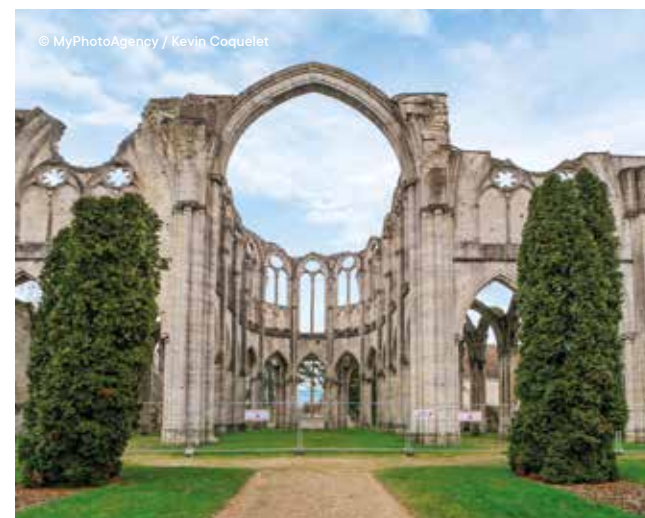


Impact sécurité

Le **fort de la Justice à Belfort** (Territoire de Belfort), actuellement très largement fermé au public, pour des raisons de sécurité, permettra à des "Jardins d'Artistes" de redynamiser ce lieu de promenade à l'issue de sa restauration (240 000 €).

Impact environnemental

L'éco-rénovation des **anciennes mines de Pont-Péan** (Ille-et-Vilaine), friche industrielle désaffectée et témoin du passé ouvrier de la commune, est au cœur de l'une des plus grandes fermes solaires de Bretagne qui pourra y développer des activités culturelles (200 000 €).



Impact culturel

Les ruines du chœur de l'**ancienne église abbatiale d'Ourscamp** (Oise), une exceptionnelle "dentelle de pierres" gothique à ciel ouvert est actuellement menacée de disparition (200 000 €).



Coup de cœur

Le **château-musée et la bibliothèque de Lourdes** (Hautes-Pyrénées) est le symbole de la mémoire pyrénéenne et ses collections doivent être rendues accessibles au public (200 000 €).





Fort de la Conchée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Collecte de dons : près de 39 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 195 000 € de la Fondation TotalEnergies

Un site restauré tous les 4 km

L'objet social de la Fondation du patrimoine couvre toutes les expressions du patrimoine national. Tous les types de bâtiments : musées, théâtres, demeures, lieux de culte, moulins, fabriques, fontaines, ouvrages d'art... mais aussi le patrimoine non bâti comme les paysages, milieux naturels, espèces en danger, mobiliers, véhicules, savoir-faire et lieux de mémoire. Depuis plus de 25 ans, la Fondation a soutenu plus de 39 000 sites patrimoniaux. Si son action n'a cessé de s'élargir, elle garde comme priorité la sauvegarde du patrimoine rural, non protégé et en péril. Ainsi en 2022, 2 875 projets de patrimoine bâti ont été soutenus, dont 29 % d'églises rurales.

En 2022...

83 %

de sites non protégés par l'État
au titre des monuments historiques

61 %

situés en zone rurale
(communes de moins de 2 000 habitants)

Collecte de dons : plus de 27 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 300 000 €

Travaux sur le château du Tournel à Mont-Lozère et Goulet (Lozère).

© Commune de Mont-Lozère et Goulet



Le patrimoine religieux

Le patrimoine religieux est l'un des principaux éléments du patrimoine de proximité : environ 100 000 édifices religieux sont répartis sur tout le territoire national. Mais aujourd'hui, plusieurs milliers d'entre eux, tous cultes confondus, font face au défi du temps, les communes ayant de plus en plus de difficultés à les entretenir en raison des contraintes des budgets municipaux et du regroupement des collectivités.

Premier partenaire des collectivités pour le patrimoine religieux local, la Fondation du patrimoine a déjà permis de sauvegarder depuis sa création plus de 8 000 édifices religieux. Ces actions, qui ont représenté 60 % de ses collectes de dons, prouvent que l'avenir du patrimoine religieux est un enjeu de territoire et de cohésion, qui concerne les cultes mais aussi les communes et leurs habitants.

Zoom sur le programme Patrimoine roman

Le programme Patrimoine roman a été mis en place à la fin de l'année 2022 afin de soutenir la préservation de notre patrimoine religieux. Ce projet répond à un double objectif : sauvegarder des édifices d'architecture romane en situation de péril et valoriser ces lieux chargés d'histoire qui participent à la beauté de nos villes et villages. Un comité de spécialistes en art et architecture romane a été réuni pour apporter une expertise et un éclairage sur les projets présentés afin de sélectionner ceux qui pourront bénéficier du soutien de ce programme.



Collecte de dons : plus de 6 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 100 000 €

L'église luthérienne dite de la Paix à Frœschwiller (Bas-Rhin) est en péril imminent.

© Myphotoagency / Julian Perez



Collecte de dons : près de 8 000 € à ce jour

La tour de l'église de Saramon (Gers) s'est écroulée, probablement en raison de la sécheresse.

© Fondation du patrimoine

Zoom sur le prix Sésame

La vocation du prix Sésame est de permettre ou d'encourager l'ouverture ou la réouverture d'édifices religieux afin de garantir l'avenir à long terme de ce patrimoine, au-delà des nécessaires travaux de restauration que la Fondation du patrimoine accompagne financièrement. **Le prix Sésame a pour objectifs :**

- ▶ d'identifier des initiatives d'usages compatibles entre une activité culturelle et d'autres activités culturelles, sociales, voire économiques, ou de reconversion vers d'autres usages ;
- ▶ de récompenser les projets les plus qualitatifs ;
- ▶ de valoriser les réussites et de les faire connaître afin d'inspirer d'autres initiatives.

Le prix existe avec la contribution du Fonds du Bien Commun, de mécènes individuels et l'accompagnement de l'agence Hinkilink. Les premiers lauréats du prix Sésame sont dévoilés en 2023.



Concert dans la synagogue de Thann (Haut-Rhin).

Collecte de dons : 39 975 €
Loto du patrimoine : 35 000 €
Aide directe Fondation : 21 446 €

Le chantier de Notre-Dame

Les travaux de restauration avancent conformément au calendrier fixé

Dès le soir de l'incendie, la Fondation du patrimoine s'est mobilisée pour collecter des dons en faveur de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ce sont ainsi plus de 236 000 donateurs particuliers, entreprises, associations et collectivités qui ont répondu à l'appel de la Fondation. Les sommes collectées sont destinées au financement du chantier de reconstruction de la cathédrale.

La Fondation du patrimoine a versé 43,3 millions d'euros en 2022 pour permettre de soutenir les nettoyages et travaux de restauration à l'intérieur de la cathédrale, la reconstruction des voûtes de la cathédrale et la préparation de la reconstruction de la flèche.

La Fondation du patrimoine déploie tous ses efforts pour que ce projet soit une réussite exemplaire. Elle veille à tout mettre en œuvre pour demander que chaque euro qu'elle remet à l'établissement public soit dépensé avec rigueur et précaution. Dans la limite des informations à sa disposition, la Fondation cherche à s'assurer que les dons reçus et transmis sont utilisés dans les règles de l'art pour financer le strict programme de reconstruction rendu nécessaire par l'incendie.



Le Loto du patrimoine



Plus sur portailpatrimoine.fr

Avec 745 sites sélectionnés, dont 118 en 2022, la **Mission Patrimoine** portée par Stéphane Bern et soutenue par la Fondation du patrimoine a révélé l'intérêt du grand public et des médias pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. En témoigne le succès du Loto du patrimoine de FDJ qui, depuis son lancement, a apporté plus de 125 millions d'euros. Cinq ans après le lancement de la Mission, les résultats sont concrets et aujourd'hui **plus de la**

moitié des projets sont d'ores et déjà sauvés : 240 chantiers sont en cours et 220 sont terminés.

Depuis la première édition du Loto du patrimoine, ce sont près de 230 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites en péril retenus. Le renouvellement de la convention encadrant la Mission Patrimoine entre le ministère de la Culture, FDJ et la Fondation du patrimoine a acté le prolongement du partenariat jusqu'en 2024.



Inauguration des ponts et de la porte d'honneur restaurés du Château de Joux à La Cluse-et-Mijoux (Doubs).

Loto du patrimoine: 107 000 €
Collecte de dons: près de 73 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise: 100 000 € des Mutuelles AXA
Aide directe Fondation: 10 000 €

« Le chantier de restauration a pu être lancé grâce au Loto du patrimoine. Il a rassemblé au quotidien habitants du village, artisans et visiteurs. Quelle joie de voir maintenant notre pressoir du XVI^e siècle – détruit par un incendie il y a 6 ans – retrouver sa splendeur ! Nous allons pouvoir y organiser des séminaires d'entreprise et des événements culturels. Il s'inscrira ainsi dans la vie du village et de la région. Merci au Loto du patrimoine ! »

Erwan de Saint-Seine, propriétaire du manoir de l'Aumônerie à Saint-Martin de Boscherville (Seine-Maritime)

Merci

Merci aux partenaires et mécènes de la Mission Patrimoine:

Ministère de la Culture

FDJ

Les Mutuelles AXA

et bien sûr **Stéphane Bern** pour leur engagement.

En 2022...

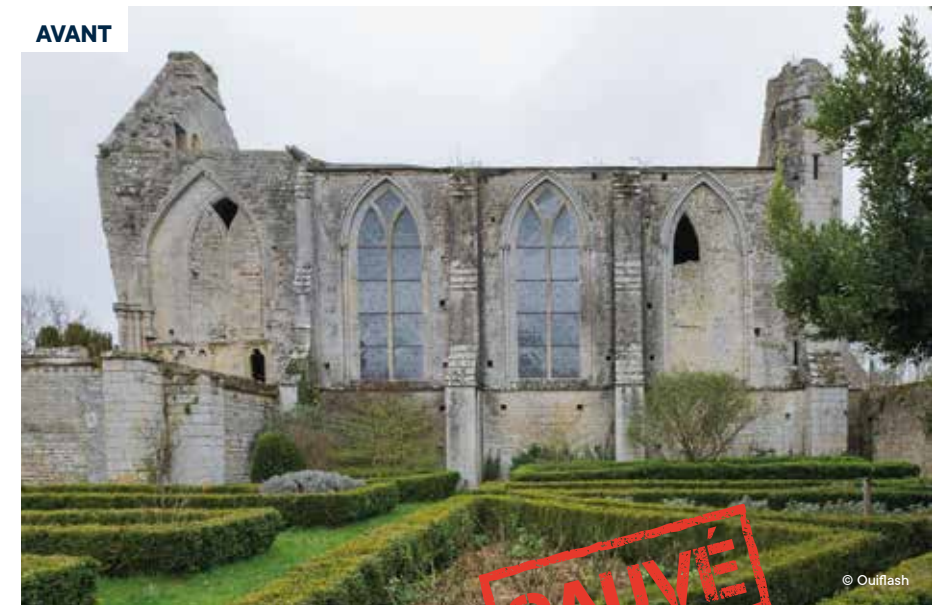
26,4 M€

jeux Mission Patrimoine
de FDJ

5,7 M€

dons, mécénats, parrainages
et ressources de la
Fondation du patrimoine

AVANT



APRÈS



Abbaye Sainte-Marie de Longues-sur-Mer (Calvados).

Loto du patrimoine: 380 000 €

L'abbatiale de Saint-Savin (Hautes-Pyrénées) est en péril, des dégradations menacent bâtiment et mobilier. Les habitants de cette commune de 373 habitants se sont mobilisés autour de la collecte de dons lancée pour sa restauration. Plusieurs jeunes représentants du Comité des fêtes, attachés à leur village, à son histoire et à son patrimoine, ont ainsi versé à la Fondation du patrimoine une partie des bénéfices réalisés lors des fêtes du 15 août.



Loto du patrimoine : 300 000 €

Collecte de dons : plus de 52 000 € à ce jour

Aide directe Fondation : 5 000 €



Le programme Patrimoine et Tourisme local



Plus sur portailpatrimoine.fr

Le patrimoine au service du développement touristique rural

En 2021, la Fondation du patrimoine et son mécène Airbnb ont lancé le programme "Patrimoine et Tourisme local". L'objectif de ce programme est d'encourager et apporter un soutien financier à des projets de restauration, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou de biens d'intérêt patrimonial qui ont pour dessein de favoriser et dynamiser le tourisme local en contribuant au développement de l'offre culturelle locale et de l'attractivité du territoire. Ce programme permettra de soutenir jusqu'à 200 projets en trois ans, dont une majorité de projets privés, monuments historiques ou ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine, qui participent à l'embellissement et la revitalisation des territoires ruraux et petites villes.

En un an, le programme a accordé 1,8 M€ à 61 projets répartis dans 48 départements. 87 % de ces projets se situent dans des communes de moins de 3 500 habitants.

Pour encourager le tourisme en zone rurale, les délégations de la Fondation et les hôtes Airbnb ont également imaginé et développé les guides du patrimoine. Six guides ont ainsi été réalisés : Calvados, Finistère, Gironde, Indre-et-Loire, Orne et Vaucluse.



© Commune de Roybon

La statue de la Liberté et la place Saint-Romme de Roybon (Isère) viennent d'être restaurées.



Collecte de dons : 54 565 €

Programme Patrimoine et Tourisme local : 30 000 €

Aide directe Fondation : 5 000 €



© MyPhotoAgency / Fabien Mahaut

Projet "coup de cœur", le **château d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge** (Orne) dit "Tour d'Aubry" doit faire l'objet d'une restauration rapide pour assurer son clos et son couvert. Le site deviendra un centre de ressources pour la transition écologique du territoire.



Programme Patrimoine et Tourisme local : 500 000 €

De 2022 à 2024

5,6 M€

apportés par Airbnb

« C'est formidable que des mécènes s'intéressent à des communes rurales, qui ont un patrimoine à valoriser. Si notre projet de restauration peut aider à l'attractivité et au développement économique local, nous en sommes ravis. C'est une façon pour nous de nous inscrire dans la collectivité. »

Propriétaires de la ferme d'Engwiller (Bas-Rhin),
lauréats du programme en janvier 2022

Le programme Patrimoine Emploi



Favoriser l'emploi et l'insertion grâce au patrimoine



Collecte de dons : près de 3 000 € à ce jour
Programme Patrimoine Emploi : 21 000 €
Aide directe Fondation : 1 157 €

Merci

Le patrimoine est un réel levier d'emploi et de formation vers des métiers en tension et d'insertion socio-professionnelle. L'étude sur l'impact socio-économique de la Fondation du patrimoine a permis d'estimer à près de 16 000 le nombre d'emplois créés ou maintenus sur une année grâce aux projets qu'elle soutient.

Plus de 900 personnes bénéficient chaque année de projets d'insertion grâce aux partenaires et chantiers soutenus par la Fondation, notamment dans le cadre de son programme Patrimoine Emploi.

Ces partenaires nous accompagnent en finançant ou en mettant en œuvre des projets d'insertion et de formation :

Fondation TotalEnergies
Fondation d'entreprise FDJ
Union Rempart
Acta Vista

© Yann Manach / CAPA Pictures



À l'époque médiévale, on appelait les maîtres-verriers des "passeurs de lumière" car ils faisaient passer la lumière de beffroi en cathédrale et, aujourd'hui, les jeunes apprentis vont continuer à le faire. On a tellement besoin d'eux pour garantir l'avenir de notre patrimoine riche et vivant !



Luc-Benoît Brouard, maître-verrier et formateur

Les vitraillistes de l'Atelier Pierre Brouard restaurent les vitraux de la **chartreuse Notre-Dame-des-Prés à Neuville-sous-Montreuil** (Pas-de-Calais).

Mécénat d'entreprise : 250 000 € de la Fondation TotalEnergies et 75 000 € de la Fondation RTE

La Fondation abritée Belle Main pour la sauvegarde et la transmission des savoir-faire

La Fondation du patrimoine a abrité fin 2022 la Fondation Belle Main afin de renforcer l'action du fonds de dotation éponyme avec un apport de 1,3 M€. La Fondation Belle Main a pour objet de soutenir la préservation et la protection du patrimoine architectural, culturel et mobilier en concourant au maintien et au développement des connaissances et des pratiques manuelles. Chaque année, cette Fondation apporte son concours à une vingtaine de projets visant à sauvegarder et transmettre les savoir-faire rares et menacés.



Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité



Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité de la Fondation du patrimoine soutient des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique : éco-rénovation des édifices, protection de la biodiversité dans et autour du bâti, restauration de milieux naturels et protection des espèces végétales et animales menacées.

La Fondation du patrimoine soutient par exemple la réhabilitation du moulinage de Chirols (Ardèche) réalisée par un chantier-école qui permet de transmettre des techniques d'éco-rénovation et de

fabriquer des briques de chanvre à partir de matériaux biosourcés.

Elle récompense également des projets de restauration de milieux naturels à forts enjeux écologiques. Elle s'est, par exemple, associée au Conservatoire du Littoral, afin de restaurer le fonctionnement hydraulique de l'île de Malprat en Gironde, affectée par le réchauffement climatique. Le soutien de la Fondation du patrimoine permettra de préserver la diversité des habitats (prairies, prés salés) favorables à des espèces comme la gorge bleue à miroir.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 70 000 €
Loto du patrimoine : 241 000 €

Ancien moulinage de Chirols (Ardèche).



Le système hydraulique de l'île de Malprat à Biganos (Gironde) va être restauré.

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 100 000 €

« Contribuer à agir pour la biodiversité, tissu vivant de notre planète, c'est être utile aujourd'hui pour demain. La région Occitanie-Pyrénées, riche d'un écosystème de montagne, agricole, industriel, forestier et urbain, fédère les énergies pour relever les défis de transition écologique des petits et grands projets de biodiversité auxquels la Fondation du patrimoine participe. »



Marie-Christine Carrié,
Déléguee thématique Patrimoine naturel
et Biodiversité en Occitanie-Pyrénées

 Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 40 000 €

Un habitat doit être créé pour le lézard ocellé à Vieilleville (Cantal), espèce menacée et particulièrement rare en Auvergne.



© Romain Riols

Un conseil scientifique

En 2022, la Fondation du patrimoine a décidé de renforcer son action en s'entourant d'experts. Un conseil scientifique a été constitué, composé de :



Alexandra Bonnet
Directrice générale
de l'École nationale
supérieure de paysage



Pascal Berteaud
Directeur général
du Cerema



Jean Jalbert
Directeur général
de la Tour du Valat



Serge Muller
Professeur émérite
du Museum national
d'Histoire naturelle

Nos partenaires

L'action en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est accomplie en partenariat avec :

Le **Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

La **Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France**

Les **Conservatoires d'espaces naturels**

Le **Museum national d'Histoire naturelle**

La **Fondation GoodPlanet**

La **Fondation de la Mer**

L'**Association des Maires ruraux de France**

La **Ligue pour la Protection des Oiseaux**

Le **Conservatoire du littoral**

Les **Réserves naturelles de France**

Les **Voies navigables de France**

Primagaz soutient le programme Patrimoine naturel et Biodiversité depuis 2019

Préserver notre patrimoine forestier avec la fondation Fransylva

Les incendies de l'été 2022 ont dévasté plus de 72 000 hectares de forêts ! La fondation Fransylva, abritée par la Fondation du patrimoine, a lancé une collecte de dons pour sauvegarder les forêts françaises et répondre à la demande des citoyens qui veulent agir concrètement pour ce patrimoine. Les dons collectés (plus de 129 000 € à ce jour) serviront à financer des projets de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), la réhabilitation de zones forestières brûlées et des travaux pour améliorer l'accès à l'eau.



L'Harmas du naturaliste Jean-Henri Fabre à Sérignan-du-Comtat (Vaucluse), propriété du Museum national d'Histoire naturelle, contient plus de 500 variétés d'arbustes et de plantes méditerranéennes.



Programme Patrimoine naturel et Biodiversité : 100 000 €

Le prix pour l'agrobiodiversité animale

Ce prix soutient des actions de préservation et de valorisation de races agricoles françaises à faible effectif, représentatives d'un patrimoine génétique unique.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture et grâce au mécénat de Ceva Santé Animale.

Les éleveurs de la ferme du Buis Sonnant (Côtes-d'Armor) ont commencé en 2017 l'exploitation des porcs blancs de l'Ouest, race menacée du territoire breton. Ils ont reçu le 2^e prix pour l'agrobiodiversité animale 2022.



Plus de
350
projets soutenus par le programme



En 2022...

1,3 M€
d'aides accordées

24
projets soutenus

D'importantes menaces pèsent sur la **Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan**. Des travaux de lutte contre les espèces envahissantes vont être conduits pour permettre la restauration des prairies tourbeuses, qui seront entretenues par un troupeau de vaches Highland Cattle. Un dispositif pédagogique sera par ailleurs proposé au public autour de l'écosystème de cet espace naturel.



Programme Patrimoine naturel et Biodiversité: 80 000 €

Église Notre-Dame de la Charité-sur-Loire (Nièvre).

Collecte de dons : près de 74 000 € à ce jour
Loto du patrimoine : 500 000 €
Aide directe Fondation : 14 600 €

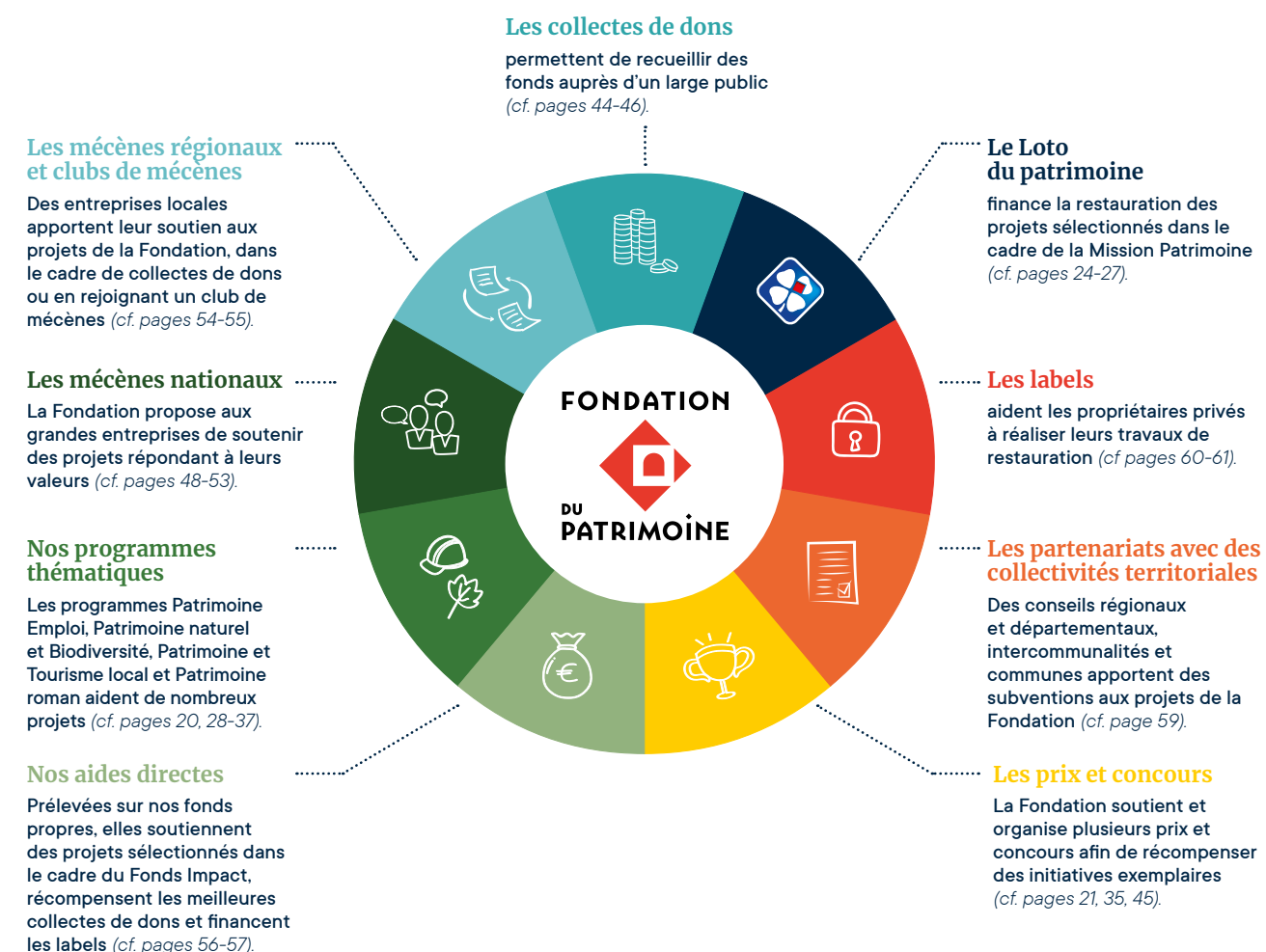


Notre ingénierie financière

Sauver le patrimoine, c'est possible grâce à une mobilisation collective !

La Fondation du patrimoine déploie son ingénierie financière en accompagnant chaque projet pour trouver des financements complémentaires publics et privés : dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, aides directes de la Fondation et Loto du patrimoine.

L'organisation d'une collecte de dons est l'outil premier de la Fondation : en effet, elle permet non seulement de drainer des fonds du grand public mais aussi de susciter un élan populaire en faveur du projet. Cela crée un effet d'entraînement pour motiver d'autres acteurs publics et privés à participer.



Notre accompagnement



**PORTAIL DU
PATRIMOINE**

www.portailpatrimoine.fr



Plus sur portailpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine a renforcé son accompagnement des propriétaires en 2022 en lançant le Portail du patrimoine, un site d'information gratuit au service de la réussite des projets de restauration et de valorisation du patrimoine.

Réalisé grâce au soutien du ministère de la Culture et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Portail du patrimoine a pour objectif de répondre aux différentes questions que les porteurs de projet peuvent se poser à chaque étape de leur projet de restauration : qui solliciter pour m'aider dans mon projet ? Quelles sont les aides financières existantes ? Comment valoriser mon site ? L'approche se veut pédagogique, accessible et inspirante grâce à des dossiers thématiques complets, des vidéos témoignages et des guides pratiques.

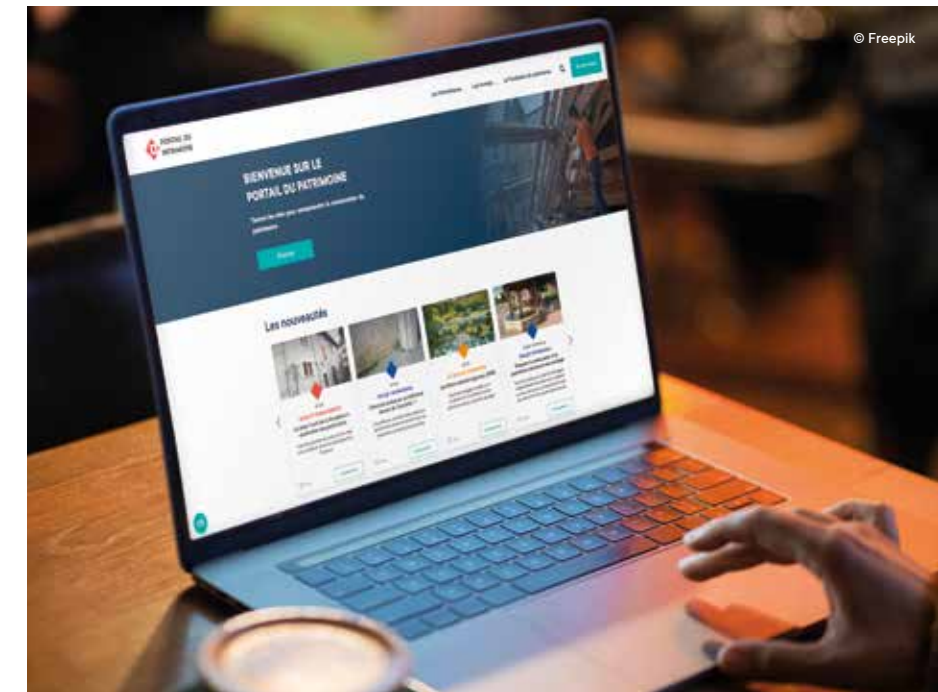
Le Portail est régulièrement enrichi de nouveaux contenus, avec les contributions de ses partenaires, notamment : l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Fédération nationale des CAUE, l'Union Rempart, Maisons Paysannes de France, Le Muséum national d'Histoire naturelle, la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Cerema et la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Actuellement dédié aux collectivités, il sera ouvert courant 2023 à tous les propriétaires de patrimoine.

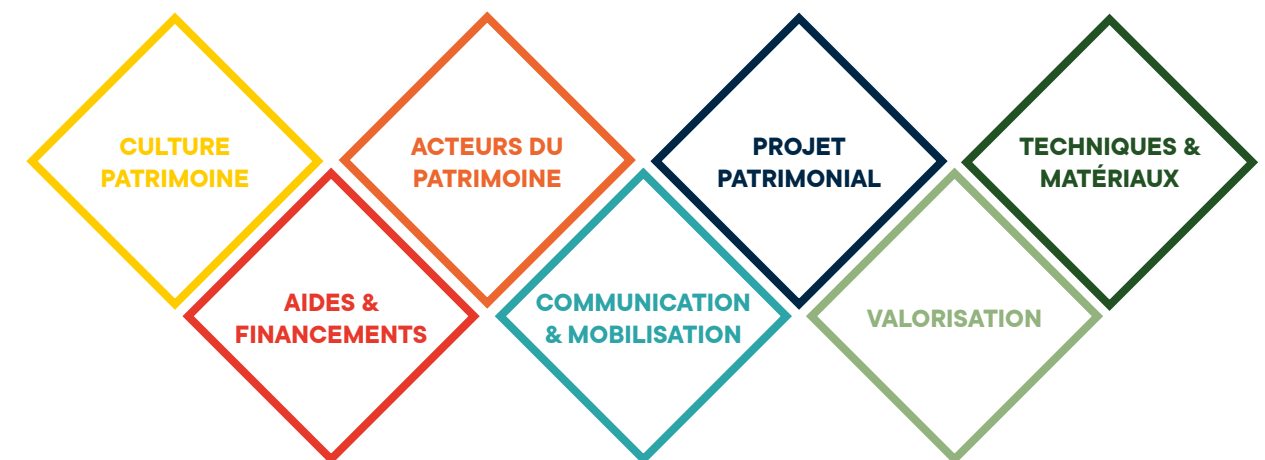


Collecte de dons : 6 485 €

« Grâce aux guides pratiques et outils proposés sur le Portail du patrimoine, nous avons pu mettre en place des actions et des supports de communication (bulletin de dons, flyer, page internet, affiche...), ce qui a permis de démarrer la collecte de dons rapidement et efficacement. Trois mois après l'ouverture de la collecte, nous avons atteint 80 % de l'objectif de dons. »



Jac Samson, Conseiller municipal de Gresse-en-Vercors (Isère) et Jean Bernard, Président de "Gresse Chœur à Cœur"



« Dès le départ, la Fondation nous a accompagnés et accordé des fonds. Nous avons également bénéficié d'une aide financière de la Mission Patrimoine et de mécènes. Tous ces financements sont bien présentés sur le Portail du patrimoine. Les contenus proposés permettent aussi de comprendre comment la Fondation peut accompagner les collectivités dans leurs projets. »

François Tacquard, ancien Président de la communauté de communes de Saint-Amarin (Haut-Rhin)

Nos garanties pour les donateurs



Une sécurité dans la gestion des fonds

La Fondation du patrimoine est soumise aux contrôles de ses commissaires aux comptes et de la Cour des comptes.



Un contrôle de la qualité architecturale

Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi. Les dons collectés sont reversés à la fin des travaux, une fois leur qualité et leur conformité vérifiées en concertation avec les ABF et les CAUE.



Des réductions d'impôts

66 % pour l'impôt sur le revenu ;
75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière ;
60 % pour l'impôt sur les sociétés.



Des frais de gestion faibles

94 % des dons aux travaux et seulement 6 % au suivi administratif et au fonctionnement.

Nos atouts pour les propriétaires



Notre proximité

21 délégations régionales pour vous rencontrer et vous accompagner dans votre projet.



Des aides financières complémentaires

Nous pouvons attribuer des aides complémentaires grâce à notre réseau de mécènes et de partenaires.



Notre reconnaissance d'utilité publique

qui nous permet d'émettre des reçus fiscaux.



Un allègement des tâches administratives

Nous traitons les dons, remercions les donateurs et leur adressons leurs reçus fiscaux.



Un accompagnement personnalisé

dans l'organisation et le bon déroulement de la collecte de fonds.



Des donateurs confiants

qui soutiennent des projets de qualité, en toute transparence.



Notre notoriété et expérience

Forts de plus de 25 ans d'expérience, nous sommes l'organisme privé qui mobilise le plus de mécénat en France en faveur du patrimoine.

Les collectes de dons



Plus sur portalpatrimoine.fr

Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine depuis 24 ans, le mécénat populaire, ou financement participatif au travers de collectes de dons, aide à compléter les tours de table, représentant en moyenne 10 % du plan de financement d'un projet. Au-delà des fonds mobilisés, les animations des campagnes de dons sont l'occasion de réunir et de fédérer les communautés : habitants, nouveaux arrivants, touristes et acteurs économiques locaux. Des moments de convivialité et de partage, et une mobilisation locale qui vient soutenir l'engagement et les efforts des propriétaires des lieux.

Malgré un contexte économique difficile, l'année 2022 est une année record en termes de collecte grand public. 17 M€ de dons ont en effet été collectés contre 15,4 M€ en 2021, soit une augmentation de plus de 10 %, grâce notamment à une opération exemplaire au château du Clos de Vougeot (Côte-d'Or), où un dîner de charité et une vente aux enchères de vins d'exception ont été organisés en faveur de la restauration du définitoire de l'abbaye Notre-Dame de Cîteaux.



Collecte de dons : plus de 780 000 € à ce jour

Arnaud Orsel, intendant général de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin présente un nabuchodonosor, pièce maîtresse de la vente aux enchères de la cuvée unique Clos de Vougeot grand cru 2020.



© Julian Suau



Fermée au public en 2016 en raison de sa dangerosité, la passerelle d'Ussel à Auroux (Lozère) a été restaurée à l'identique, permettant à nouveau aux habitants et touristes de traverser le Chapeauroux en toute sécurité.



Collecte de dons : près de 26 000 € à ce jour

Prix du mécénat populaire : 3 000 €

Programme Patrimoine et Tourisme local : 15 000 €

Le prix du mécénat populaire

Les "Prix du mécénat populaire" récompensent **les communes et les associations ayant mobilisé de façon exemplaire la population et le tissu économique local** en faveur d'un projet de sauvegarde du patrimoine. En 2022, la Fondation du patrimoine a décerné ces prix à la commune d'**Herblay-sur-Seine** (Val d'Oise) pour la restauration de l'église de Saint-Martin (près de 60 000 € collectés), à la commune d'**Auroux** (Lozère) pour la restauration de la passerelle d'Ussel (372 habitants et près de 26 000 € collectés) et à la commune de **Seebach** (Bas-Rhin) pour la restauration de l'église réformée (148 581 € collectés). Pour la troisième année consécutive, la mention spéciale "Prix du public" permettait aux communautés Facebook de voter pour un 4^e projet lauréat. Cette mention a été décernée à la commune d'**Auriac-du-Périgord** (Dordogne) qui a collecté près de 36 000 € au profit de la restauration de l'église Saint-Étienne.

Avec le soutien de Profine France

En 2022...

17 M€

collectés (y compris dons en nature
et vente du Clos de Vougeot)

41 800

donateurs

319 €

montant du don moyen des particuliers

« Participer à la
préservation du
patrimoine, c'est
honorer la mémoire des
bâisseurs qui ont forgé
notre Histoire, avec pour
notre part, une tendresse
particulière vers les
villages aux faibles
moyens financiers. »

M. et Mme L.,
fidèles donateurs dans plusieurs délégations



Collecte de dons : près de 391 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 10 000 € du club de mécènes du Loir-et-Cher
Fonds Régional pour le Patrimoine culturel de Proximité : 40 000 €

Les nombreuses actions d'information et de levée de fonds organisées par
l'association et la commune pour collecter les dons nécessaires à la restauration de
l'église Saint-Martin de Marcilly-en-Gault (Loir-et-Cher), village de 717 habitants,
ont permis une mobilisation exemplaire.

Les legs, donations et assurances-vie

Le patrimoine est cette part de l'héritage
que nous choisissons de transmettre
aux générations suivantes. La Fondation du
patrimoine offre aux testateurs la possibilité
de s'ancrer dans l'histoire, en sauvant notre
patrimoine commun pour les générations
futures.

- Exonérée de droits de succession ou de
donation, la Fondation du patrimoine
dispose de la totalité du montant du **legs**
ou de la **donation** pour l'exercice de sa
mission de sauvegarde du patrimoine
national.
- Un **don sur succession**, de biens
reçus en héritage dans l'année, permet
au donateur de réduire ses droits de
succession.
- Souscrire une **assurance-vie** au profit
de la Fondation garantit le versement
d'un capital ou d'une rente au décès de
l'assuré.



Fermée pendant près de 33 ans, l'église Saint-Martin d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), entièrement rénovée, a été inaugurée en septembre 2022. Plusieurs financements, dont un legs, ont permis la réalisation des travaux.



Legs : 93 955,88 €
Collecte de dons : 563 191 €
Aide directe Fondation : 165 988 €
Loto du patrimoine : 87 000 €
Conseil régional : 35 000 €
Prix Rubans du patrimoine : 1 000 €

En 2022...

2 M€

montant apporté par les legs, donations
et assurances-vie

« Sans le label de la Fondation du patrimoine,
nous n'aurions jamais pu financer les travaux
de restauration de notre manoir. C'est la raison
pour laquelle nous souhaitons faire un legs à la
Fondation du patrimoine afin qu'elle puisse aider
d'autres propriétaires et poursuivre sa mission de
protection du patrimoine dans nos territoires. »

Un testateur

Le mécénat d'entreprise



Plus sur portalpatrimoine.fr

La Fondation du patrimoine mobilise le mécénat de 2 300 entreprises de toutes tailles et de secteurs économiques variés. Celles-ci consacrent dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale des entreprises une partie de la valeur économique qu'elles ont créée à des projets locaux, durables et de qualité, identifiés et suivis par la Fondation du patrimoine.

Fondation TotalEnergies

Depuis 2006, la Fondation TotalEnergies est engagée auprès de la Fondation du patrimoine pour soutenir des projets de patrimoine, situés dans les territoires, qui placent la jeunesse, l'emploi, la formation

professionnelle et l'insertion au cœur de leurs priorités. En 2022, 15 sites représentant 19 M€ de travaux ont bénéficié d'un soutien, parmi lesquels le Castel d'Andorte au Bouscat (Gironde), qui va devenir un établissement dédié aux arts du spectacle vivant et l'ancien tribunal de Baugé-en-Anjou (Maine-et-Loire), désaffecté depuis plus de 20 ans, qui se transforme en maison du citoyen connecté et accueillera le conseil municipal.

 **Collecte de dons :** près de 12 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 200 000 € de la Fondation TotalEnergies et 25 000 € du club de mécènes du Maine-et-Loire
Loto du patrimoine : 500 000 €

Chantier de restauration de l'ancien tribunal de Baugé à Baugé-en-Anjou (Maine-et-Loire). Près de 3 400 heures de travail ont été réservées à une action d'insertion et de formation pour des publics en difficulté.



Plus en vidéo

© Laurent Hazgui / CAPA Pictures



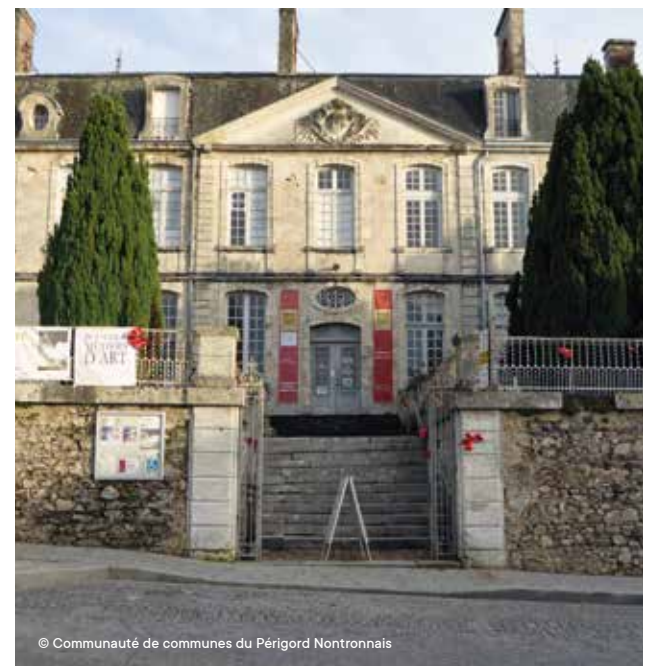
Visite du chantier des **Forges royales de Guérigny** (Nièvre) en présence de Marie-Hélène Habert, présidente du conseil de surveillance et directrice communication et mécénat du Groupe Dassault, Benoît Habert, directeur général délégué du Groupe Dassault et Bertrand du Vignaud, conseiller pour Dassault Histoire et Patrimoine.

Dassault Histoire et Patrimoine

Le Groupe Dassault et la Fondation du patrimoine ont conclu en 2021 un partenariat pour une durée de dix ans afin de soutenir la sauvegarde de trésors de notre patrimoine à travers la France. Grâce à ce mécénat, le Groupe Dassault souhaite mettre en lumière les personnalités de l'histoire de France et faciliter l'accès du plus large public aux sites qui en portent la mémoire.

Le bâtiment à clocheton, élément patrimonial central des Forges royales de Guérigny (Nièvre), a été restauré afin d'y aménager un nouvel espace accueillant du public. Les ancrs et les chaînes nécessaires à la Marine Royale et à la Compagnie des Indes y ont par exemple été fabriquées.

La restauration du château de Nontron (Dordogne) permettra de sauver l'édifice du péril, d'accueillir les différents publics dans des conditions optimales et de rassembler sur un seul site l'ensemble des activités du Pôle Expérimental Métiers d'Art.



© Communauté de communes du Périgord Nontronnais

Château de Nontron (Dordogne).

 **Collecte de dons :** près de 11 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 225 000 € de Dassault Histoire et Patrimoine et 100 000 € des Mutuelles AXA
Loto du patrimoine : 100 000 €

Collecte de dons : près de 59 000 € à ce jour
 Mécénat d'entreprise : 100 000 € des Mutuelles AXA
 Loto du patrimoine : 300 000 €
 Aide directe Fondation : 13 200 €



Les Mutuelles AXA

Les Mutuelles AXA se sont engagées en 2019 aux côtés de la Fondation du patrimoine en faveur de la Mission Patrimoine (cf. pages 24-27) et soutiennent chaque année 5 projets départementaux. Depuis son lancement, 20 projets représentant plus de 24 M€ de travaux ont été soutenus, dont l'observatoire météorologique du Mont-Aigoual (Gard), le fort des Rousses (Jura) ou encore le phare de l'Île d'Yeu (Vendée). Le choix des projets s'appuie sur les collaborateurs et le réseau d'agents d'AXA, mais également sur le grand public dans le cadre d'un vote organisé sur les réseaux sociaux. En 2022, le partenariat a été reconduit jusqu'en 2024, et près de 20 000 personnes ont contribué à la sélection des cinq projets lauréats.

« Je suis fier que les Mutuelles AXA soutiennent la Fondation du patrimoine depuis sa création. La restauration et la valorisation de sites historiques de proximité contribuent au dynamisme culturel et économique des territoires, en créant notamment des emplois durables et de qualité dans les secteurs du bâtiment, du tourisme, du commerce. Nous sommes également très attachés à la transmission, aussi bien des savoir-faire d'excellence des artisans que du patrimoine vers les générations futures. »

Guillaume Borie,
 Directeur général des Mutuelles AXA



© Julien Kneub

FDJ & la fondation d'entreprise FDJ

FDJ et sa fondation d'entreprise apportent leur soutien à la Mission Patrimoine (cf. pages 24-27) depuis 2018. Ce soutien est complété par l'action de mécénat du groupe et de sa fondation d'entreprise dans le cadre d'un partenariat renouvelé en 2021. Ce partenariat a permis d'apporter un soutien de 1,26 M€ à la YMCA 14 Trévise à Paris contribuant à la restauration de la plus ancienne salle de basket au monde au cœur de ce foyer pour étudiants et jeunes travailleurs qui abrite aussi associations et activités culturelles.

Airbnb

La Fondation du patrimoine a lancé son programme "Patrimoine et Tourisme local" grâce au mécénat de Airbnb. Ce programme triennal valorise le patrimoine architectural, culturel, ou historique des territoires, en faveur du développement du tourisme rural (cf. pages 28-29). Il a déjà permis de récompenser plus de 60 projets en 2022.

Primagaz

Le partenariat entre la Fondation du patrimoine et Primagaz permet de soutenir chaque année deux projets de restauration de patrimoine bâti sélectionnés par les collaborateurs, dans une démarche visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité des territoires ruraux.

Primagaz soutient également le programme Patrimoine naturel et Biodiversité de la Fondation du patrimoine (cf. pages 32-37).



Salle de basket de la YMCA de Paris.

Collecte de dons : près de 96 000 € à ce jour
 Mécénat d'entreprise : 1 260 000 € de FDJ
 Aide directe Fondation : 2 223 €



Le puits de Saint-Quentin à Rimogne est le dernier chevalement minier des Ardennes encore debout.

Collecte de dons : près de 31 000 € à ce jour
 Mécénat d'entreprise : 50 000 € de Primagaz
 Loto du patrimoine : 120 000 €
 Aide directe Fondation : 36 000 €



Malgré son ossature métallique qui lui a permis de résister aux cyclones et tremblements de terre, la **cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à Pointe-à-Pitre** (Guadeloupe) a besoin d'une restauration urgente.



Collecte de dons: près de 15 000 € à ce jour

Mécénat d'entreprise: 45 000 € d'AG2R LA MONDIALE

Loto du patrimoine: 500 000 €

AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE a souhaité s'impliquer, aux côtés de la Fondation du patrimoine, pour la préservation du patrimoine bâti de proximité. Grâce à ce mécène, la Fondation du patrimoine a pu récompenser et encourager 9 projets ouverts aux dons en 2022, parmi lesquels la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ou le théâtre du château de Valençay (Indre).

SMABTP

Engagée auprès de la Fondation du patrimoine depuis 2019, SMABTP a renouvelé son soutien en 2022 pour trois années supplémentaires. En 2022, 2 projets ont bénéficié du partenariat, l'église Sainte-Hélène à Grasse (Alpes-Maritimes) et la Porte de la Loi à Crémieu (Isère).

En 2022...

7 M€

montant (hors Notre-Dame) apporté
par nos mécènes et partenaires nationaux

50 M€

de travaux
engagés

110

projets
sélectionnés

La **Barquette Bouvot-Caron**, grand prix Motul, est une voiture unique en son genre, créée en 1954 par Paul Bouvot qui fut le patron du style Peugeot. Elle est aujourd'hui restaurée par François Allain, journaliste et présentateur spécialiste automobile.



Mécénat d'entreprise: 25 000 € de Motul

Merci

Merci également à nos mécènes du **patrimoine des transports**.

La **MIF** (Mutuelle d'Ivry la Fraternelle) dédie son soutien depuis 8 ans au patrimoine ferroviaire. Elle a ainsi aidé 21 projets partout en France, comme la locomotive Hannibal à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), projet lauréat en 2022, qui une fois restaurée permettra au train touristique de circuler à nouveau dès l'été 2023.

Depuis 2008, **Motul** est engagé aux côtés de la Fondation du patrimoine pour apporter son soutien aux projets de patrimoine motorisé. En 2022, 8 nouveaux véhicules ont été sélectionnés, portant à 70 le nombre de projets soutenus depuis le début du partenariat.

Le mécénat régional et clubs de mécènes



Réunion des clubs de mécènes au château de la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher).

En 2022, plus de 1 800 entreprises de tailles très variées ont apporté localement leur soutien à la Fondation du patrimoine : parmi celles-ci, **les maisons de champagne Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck, l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la Fondation d'Entreprise Michelin ou encore le groupe immobilier IDEC**. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur participation à nos projets.

D'autres entreprises ont décidé de mutualiser leur mécénat en rejoignant notre réseau de clubs de mécènes de la Fondation du patrimoine. Au sein des clubs, les entreprises, pour l'essentiel des TPE et PME locales, se réunissent une à plusieurs fois par an pour choisir les projets à soutenir.

Toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, peut rejoindre la famille des entreprises amies du patrimoine pour soutenir son territoire et participer à sa mise en valeur.

En 2022...

2,5 M€
montant apporté
par nos mécènes locaux

1 878
mécènes locaux

46
clubs de mécènes

Le mécénat du groupe Lingenheld

L'entreprise lorraine Lingenheld s'investit au sein du club de mécènes de la Fondation du patrimoine en Moselle depuis sa création en 2016.

« Dans les métiers du BTP, nous construisons aujourd'hui les ouvrages et infrastructures qui abriteront les histoires de demain. Mais n'oublions pas le passé. Au travers de ces mots, notre adhésion au club de mécènes de Moselle prend tout son sens. »

Franck Lingenheld,
Président du Groupe Lingenheld

Le mécénat de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

L'aéroport de Toulouse-Blagnac s'est engagé aux côtés de la Fondation du patrimoine pour soutenir le projet de restauration du palais Niel. Le projet vise à assurer la conservation et le rayonnement de cet ensemble du XIX^e siècle au cœur de la "ville rose", héritage du patrimoine architectural et culturel qui abrite la 11^e brigade parachutiste.

Collecte de dons : près de 8 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 6 000 € du club de mécènes de Moselle
Aide directe Fondation : 5 000 €

Le club de mécènes de Moselle participe au financement de la restauration des peintures médiévales de l'église St-Eucaire à Metz.



© Rodolphe Lebois

Collecte de dons : plus de 269 000 € à ce jour
Mécénat d'entreprise : 53 000 € de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et 200 000 € de la Fondation TotalEnergies
Aide directe Fondation : 8 000 €

Palais Niel à Toulouse (Haute-Garonne)

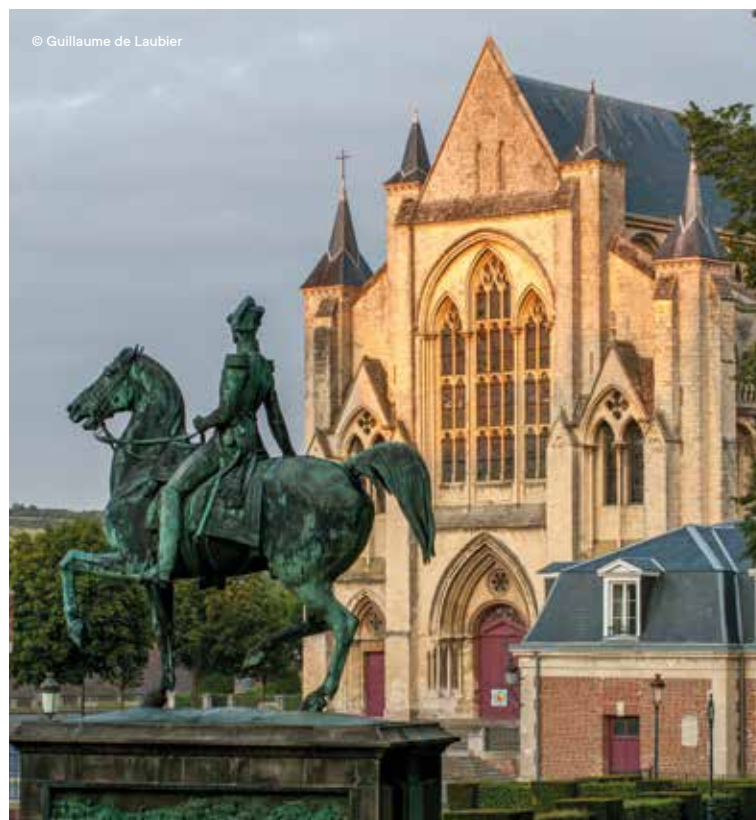


© Ministère des Armées

Les aides publiques

L'État participe chaque année de manière importante au soutien des interventions de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine rural et non protégé. Grâce au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, au ministère de la Culture et au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Fondation du patrimoine bénéficie de plusieurs moyens d'actions : successions en déshérence, produit des jeux Mission Patrimoine de FDJ, réductions d'impôt pour ses donateurs et mécènes, déductions fiscales accordées aux labels ou encore subventions dans le cadre de partenariats nationaux.

Les successions en déshérence gérées par les domaines



Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent O'Toole D'Eu (Seine-Maritime)



Collecte de dons : 338 381 €
Aide directe Fondation : 35 000 €
Mécénat d'entreprise : 60 000 € de SMABTP
Prix du mécénat populaire : 5 000 €

DNiD Direction Nationale
d'Interventions Domaniales
Ministère de l'Économie, des Finances et
de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Il s'agit des successions dont les actifs, en l'absence d'héritiers et après avoir honoré les créanciers du défunt, reviennent à l'État à la suite d'une procédure de liquidation des créances gérée par les agents des domaines (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Grâce à leur travail, 75 % des actifs sont ensuite reversés à la Fondation du patrimoine. L'apport de l'État représente 8 M€ en 2022. Ces sommes sont utilisées par la Fondation du patrimoine pour abonder des projets de restauration et pour financer sa modernisation. Grâce à ces fonds, la Fondation peut notamment récompenser les collectes les plus dynamiques et financer les projets du Fonds Impact (cf. pages 16 et 17).

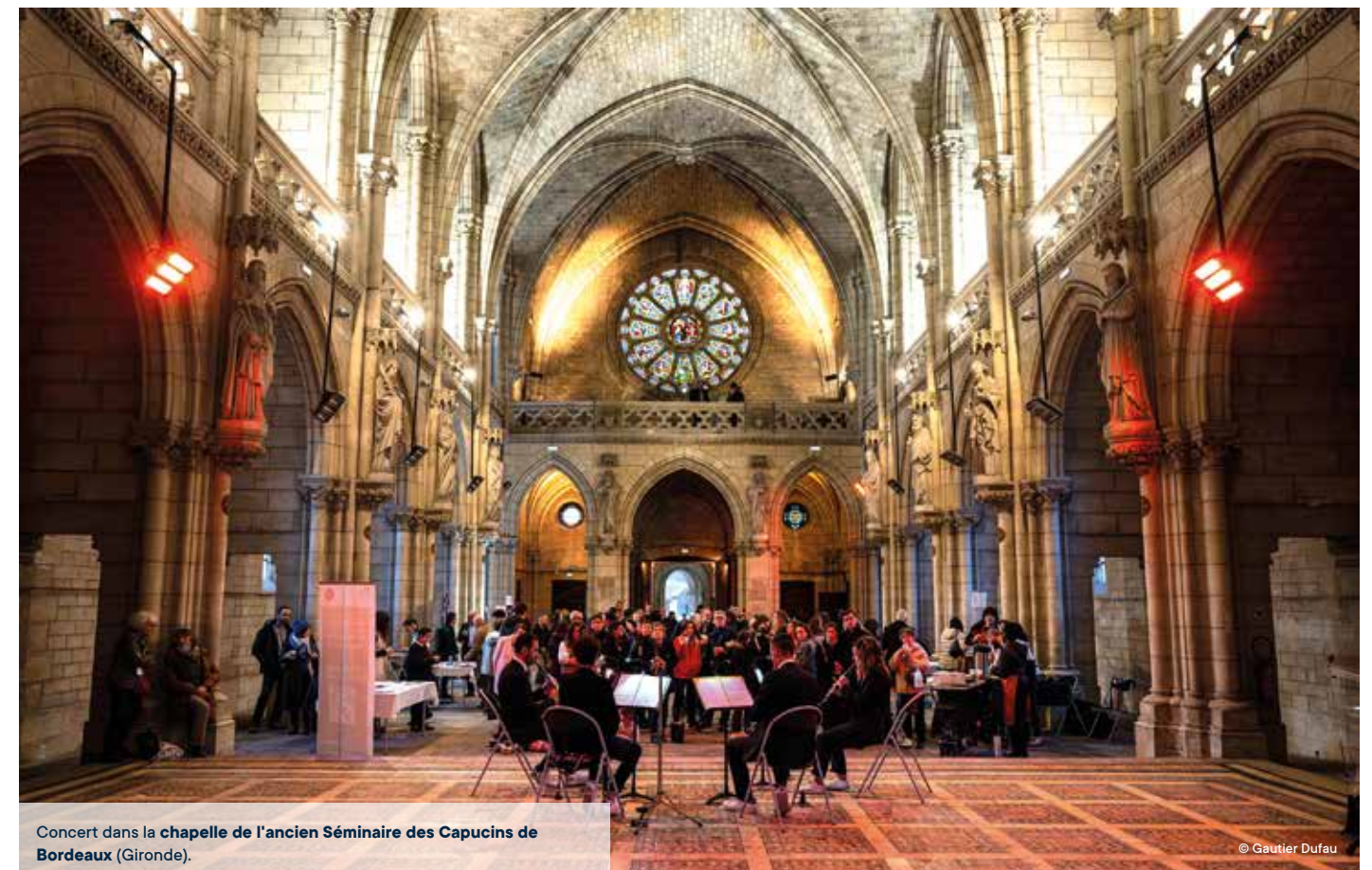
Pour plus d'informations :
www.impots.gouv.fr/successions-vacantes



Restauration de la coupole de la bibliothèque du lycée Henri IV à Paris.



Collecte de dons : 205 647 €
Aide directe Fondation : 55 882 €
Mécénat d'entreprise : 170 000 € de la Fondation TotalEnergies



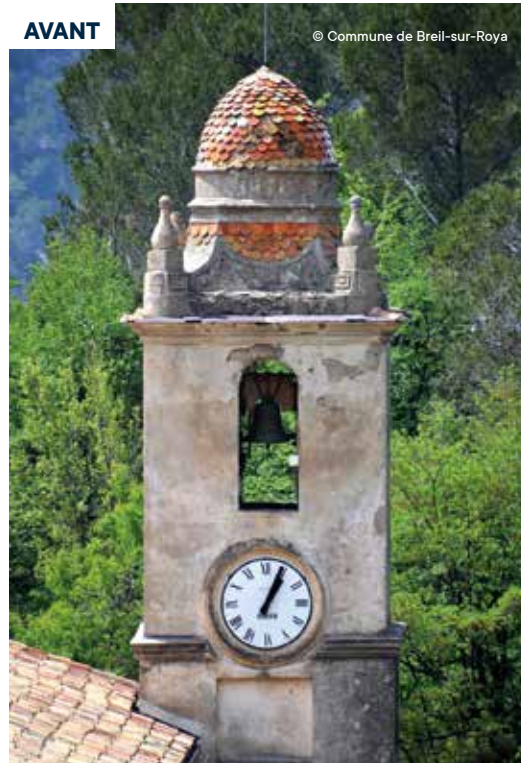
Concert dans la chapelle de l'ancien Séminaire des Capucins de Bordeaux (Gironde).



Aide directe Fondation : 8 000 €

L'engagement fort de l'État monégasque

Soutenir le patrimoine des vallées des Alpes-Maritimes touché par la tempête Alex



En 2021, une convention a été signée entre le Gouvernement de Monaco et la Fondation du patrimoine pour faire bénéficier les vallées sinistrées par la tempête du 2 octobre 2020 d'un don exceptionnel de 3 millions d'euros. 31 projets ont été sélectionnés dans 15 communes des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée. 6 chantiers ont été achevés en 2022, 6 ont démarré et 10 devraient débuter avant la fin de l'année 2023.

La Fondation du patrimoine a la responsabilité de la mise en œuvre et s'assure de la réalisation des projets en accompagnant les communes concernées. Ce suivi est assuré par un comité spécifiquement créé pour cela.

Il est composé de représentants du Gouvernement Princier de Monaco, de la préfecture des Alpes-Maritimes, du préfet délégué à la reconstruction des vallées et de la délégation départementale des Alpes-Maritimes de la Fondation du patrimoine.

Le don de la Principauté de Monaco est un encouragement fort pour les collectivités des 3 vallées. Il témoigne de l'attachement historique de la Principauté aux communes voisines et de la volonté d'aider les maires et les habitants à retrouver leur souveraineté sur un patrimoine qui attire, en toutes saisons, visiteurs et touristes.

Les collectivités territoriales



La Fondation du patrimoine est un partenaire essentiel des collectivités, en particulier les communes et intercommunalités qui ont en charge la gestion du patrimoine, qu'il soit protégé ou non-protégé par l'État. Elle associe à ses projets les conseils régionaux et départementaux qui souhaitent valoriser le patrimoine.

Ces partenariats permettent par exemple de soutenir l'octroi des labels de la Fondation du patrimoine, de récompenser les collectes de dons les plus dynamiques ou encore de focaliser les moyens sur des territoires de revitalisation ou des patrimoines typiques à sauvegarder (lauzes, chaumes, etc.).

Le pacte Ardennes

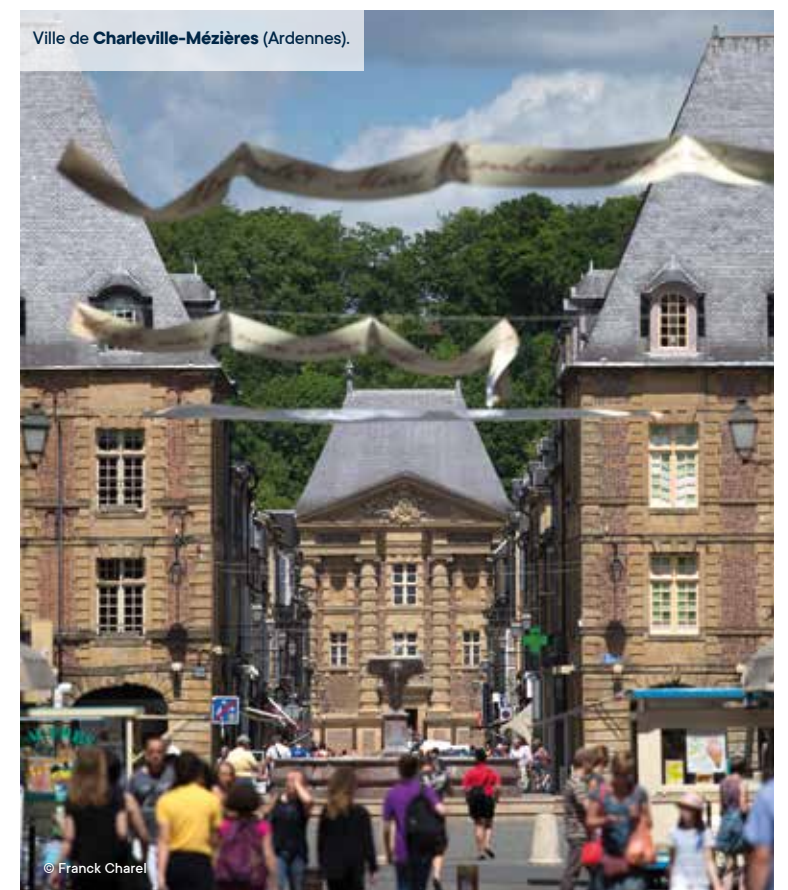
Le Conseil régional Grand Est s'engage aux côtés de la délégation Champagne-Ardenne pour accélérer le déploiement du label. Un inventaire du patrimoine bâti privé ardennais a été réalisé par la Région, et un fonds dédié à ce dispositif permet à la Fondation du patrimoine d'accompagner les propriétaires qui souhaitent engager des travaux. Le nombre de propriétaires bénéficiaires a été multiplié par 5 en 2022.

En 2022...

10 conseils régionaux
76 conseils départementaux partenaires

4 720 collectivités adhérentes

7,7 M€
apportés par des collectivités partenaires à des projets sélectionnés



Le label de la Fondation du patrimoine

AVANT



APRÈS



Prévu à l'article L.143-2 du code du patrimoine, le label de la Fondation du patrimoine reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble appartenant à un propriétaire privé, non protégé au titre des monuments historiques. Il atteste de la qualité d'un immeuble ou d'un site et des travaux qui y sont prévus, réalisés dans les règles de l'art afin d'en préserver ou restituer l'authenticité.

Le label est aussi un outil financier, porte d'entrée pour **4 types d'aides** à la restauration du patrimoine non protégé afin d'aider les propriétaires à financer le coût de ces restaurations de qualité. La loi du 30 juillet 2020, qui élargit le champ d'application de l'outil et permet la labellisation de nouvelles typologies de patrimoine, participe notamment au plan de relance économique.

L'octroi du label de la Fondation concerne les immeubles bâtis ou non-bâtis (parcs et jardins) :

- ▶ situés dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants ;
- ▶ **OU** situés en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;
- ▶ **OU** situés en site classé au titre du code de l'environnement ;
- ▶ **OU** non-habitable caractéristiques du patrimoine rural (sans restrictions géographiques).

Les immeubles doivent être visibles de la voie publique ou rendus accessibles au public.

Le label permet d'obtenir

- ▶ **l'octroi d'une aide de la Fondation** au minimum 2 % des travaux ;
- ▶ **un avantage fiscal** déduction, sous conditions, de 50 % ou 100 % du montant des travaux du revenu imposable ;
- ▶ **la mobilisation de mécénat** appel aux dons de particuliers et entreprises (les dons sont éligibles aux réductions d'impôt) ;
- ▶ **une aide des collectivités** selon les régions.

26 600

labels au total

1 780

labels octroyés en 2022

1 194

labels achevés en 2022

109,3 M€

de travaux soutenus en 2022

© L. Marais



1^{er} parc et jardin labellisé à l'abbaye de Molesme (Côte-d'Or).





Réunion de salariés et bénévoles à l'Institut de France en juillet 2022.

© Alexandre Halbardier

La gouvernance

Le Bureau

assiste le Président dans ses missions



Guillaume Poitrinal
Président



Bertrand de Feydeau
Vice-Président



Jean-Louis Chaussade
Vice-Président



Bernhardt Eichner
Trésorier



Éric Jourde
Secrétaire

© Jean-Baptiste Guillon, Alexandre Halbardier, Christophe Lecourtis

Le Conseil d'administration

délibère des orientations et vote le budget

Représentants des entreprises fondatrices

Nathalie Bazoche
Danielle Bellon
Bernhardt Eichner
Bertrand de Feydeau
Éric Jourde
Éléonore Ladreit de Lacharrière
Catherine Langlois
Véronique Le Livec
Forrest Patterson
Laurent Schmitt
Mathias Vicherat

Représentants des institutions

Jean-Pierre Cubertaon
Vincent Éblé
Catherine Morin-Desailly
Florence Portelli
Dominique Vérien

Personnalités qualifiées

Jean-Louis Chaussade
Marie-Christine Labourdette
Alain-Charles Perrot

Représentants des adhérents

Véronique Keiff
Sabine Roux de Bézieux
Guy Sallavaud

Entreprises fondatrices :

AXA - Bellon SA - Crédit Agricole - Danone - Fédération Française du Bâtiment - Fimalac - Fondation EDF - Indreco - Lacoste opérations - L'Oréal - Michelin - Vivendi

Institutions représentées au conseil d'administration :

Assemblée nationale - Sénat - Institut de France - Association des maires de France - Association des départements de France - Association des régions de France

Le Comité
formule des recommandations stratégiques



Lisa Barlow
Ressources humaines



Pierre-Ignace Bernard
Transformation



Olivier Casanova
Mécénat grands donateurs particuliers



Marie-Christiane de La Conté
Prospective



Valérie Decamp
Communication



Sophie Ferri
Événementiel



Olivier Gronier
Territoires



Emmanuel Gueroult
International



Thibault Hollinger
Marketing



Marina Jestin
Collectes



Christian Langlois-Meurinne
Patrimoine religieux



Frédéric Nouel
Affaires juridiques



Jean-Marc Tassetto
Numérique



Hubert Wargny
Libéralités



Charles de Yturbe
Mécénat corporate

© Alexandre Habardier, Apolline Cornuet, Oufiahan, Flore Berger, Ayn Thomas

Siège



Directrice générale : Célia Verot
43,8 M€ mobilisés en 2022
34 bénévoles | 41 salariés

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00 | info@fondation-patrimoine.org

Fondations abritées

Fondation de l'Abbaye de Bassac

Création d'un centre culturel et spirituel dédié à la thématique du temps.

Président : François Hériard Dubreuil
32 k€ mobilisés en 2022

www.abbaye-de-bassac.fr | 05 45 83 08 32
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

Fondation Ateliers d'Art de France

Sauvegarde et développement des métiers d'art, de création, de tradition et de conservation du patrimoine.

Président : Stéphane Galerneau

www.ateliersdart.com | 01 44 01 08 40
fondation@ateliersdart.com

Fondation Belle Main

Soutien des savoir-faire des artisans en déshérence.

Président : Bertrand de Belloy
1,3 M€ mobilisés en 2022

www.bellemain.org
fondation@bellemain.org

Fondation Gilles et Monique Cugnier

Restauration de l'abbaye de Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) et de l'œuvre de saint Colomban.

Présidente : Monique Cugnier
www.amisaintcolomban.org | 03 81 47 95 14
franche-comte@fondation-patrimoine.org

Fondation Essonne Mécénat

Conservation et restauration d'œuvres, d'objets d'art et du patrimoine de l'Essonne.

Présidente : Brigitte Vermillet
41 k€ mobilisés en 2022
www.essonne.fr/essonne-mecenat | 01 77 58 12 60
mecenat@cd-essonne.fr

Fondation Fransylva

Promotion, conservation et mise en valeur de la forêt.

Président : Antoine d'Amécourt
122 k€ mobilisés en 2022
www.fransylva.fr | 01 47 20 36 32
info@fondation-patrimoine.org

Fondation Lotharingie

Restauration et valorisation du patrimoine nancéen.

Président : Mathieu Klein
12 k€ mobilisés en 2022
www.grandnancy.eu | 03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org

Fondation Louis Cadic

Restauration du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), en lien avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés.

Président : Jean Petit
38 k€ mobilisés en 2022
www.facebook.com/FondationLouisCadic
02 97 57 55 23 | fondation@admas.fr

Fondation Vernon Patrimoine

Restauration de la collégiale Notre-Dame et du patrimoine vernonnais.

Président : Sébastien Lecornu
105 k€ mobilisés en 2022
www.vernon27.fr/la-ville/patrimoine/
02 32 64 38 00 | vernon.patrimoine@vernon27.fr

Fondation Vieilles Maisons Françaises

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager. Elle poursuit l'action menée sur le terrain par l'Association VMF.

Président : Philippe Toussaint
250 k€ mobilisés en 2022
www.vmfpatrimoine.org | 01 40 62 61 80
fondation@vmfpatrimoine.org



La Fondation en région

La Fondation du patrimoine est une organisation déconcentrée présente dans l'ensemble des régions, départements et collectivités de métropole et d'outre-mer.

Elle est incarnée et animée par un réseau de plus de 900 bénévoles répartis sur tout le territoire, témoignant, par leur engagement généreux et désintéressé sur le terrain, du formidable engouement populaire que suscite aujourd'hui le patrimoine. Notre communauté de bénévoles a poursuivi sa forte croissance avec l'arrivée, en 2022, de 195 nouveaux talents riches d'expériences variées.

Nos bénévoles, soutenus par 85 salariés et 23 mécénats de compétences, constituent les forces vives de la Fondation et un réseau de proximité, agile et efficace.

La singularité de la Fondation du patrimoine et ses résultats partout en France reposent sur ce réseau d'expériences et de compétences, en lien direct avec les propriétaires publics et privés, les collectivités, les donateurs et tous les acteurs du patrimoine.

903 bénévoles
(+ 12 % par rapport à 2021)

85 salariés

23 mécénats de compétence

21 délégations régionales

100 délégations départementales

Les bénévoles participent à de nombreuses manifestations, comme ci-dessous lors de l'événement "Vive le patrimoine alsacien !" à Bouxwiller (Bas-Rhin) durant lequel des chèques du programme Patrimoine et Tourisme local soutenu par Airbnb et des plaques à apposer ont été remis aux propriétaires privés bénéficiaires du label.



Marie-Sophie Frignet
Déléguee régionale en Rhône-Alpes

« Comment donner du sens à sa retraite après une vie professionnelle dans la culture et l'événementiel ? Comment satisfaire cette recherche du beau qui m'a toujours guidée ? En rejoignant la Fondation : il n'est rien de plus stimulant que de travailler à sauver et à restaurer le patrimoine de notre beau pays, et d'animer une équipe de bénévoles passionnés... »



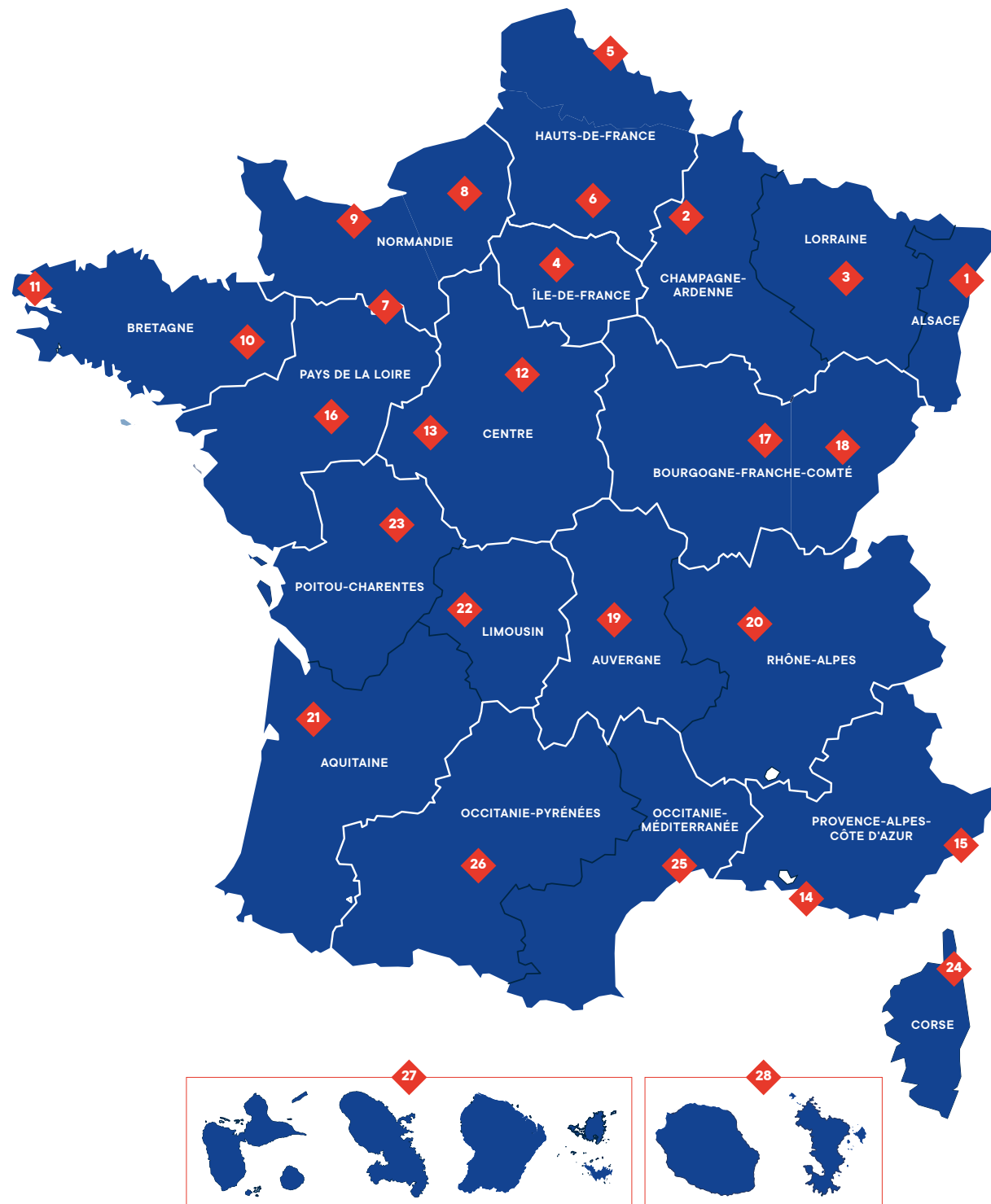
Rejoignez-nous !

Pauline de Laforcade
Déléguee océan Indien

« Intéressée depuis toujours par l'histoire de la France et de son patrimoine, j'ai souhaité m'engager pour la restauration du patrimoine bâti mais aussi pour la protection du patrimoine naturel de l'océan Indien. Être bénévole me permet d'accompagner les acteurs des territoires réunionnais et mahorais et de m'impliquer dans des projets au cœur du dynamisme territorial. »



Nos délégations



Grand Est

Alsace

Véronique Keiff
Déléguée régionale



2022 en chiffres | **1,4 M€** mobilisés
33 projets terminés
20 bénévoles | **2** salariés

9, place Kléber - 67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org

1

Hauts-de-France

Philippe Roumilhac
Délégué régional



2022 en chiffres | **2,9 M€** mobilisés
85 projets terminés
40 bénévoles | **4** salariés

268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

5

Champagne-Ardenne

Pierre Possémé
Délégué régional



2022 en chiffres | **2,2 M€** mobilisés
82 projets terminés
24 bénévoles | **2** salariés

21, rue Andrieux - CS 60033
51723 Reims Cedex
03 26 97 81 72
champagneardenne@fondation-patrimoine.org

2

Normandie

Olivier Gronier
Délégué régional



2022 en chiffres | **4,6 M€** mobilisés
146 projets terminés
55 bénévoles | **4** salariés

90, rue Saint-Blaise - BP 08
61001 Alençon Cedex
normandie@fondation-patrimoine.org

7

Lorraine

Denis Schaming
Délégué régional



2022 en chiffres | **2,5 M€** mobilisés
84 projets terminés
31 bénévoles | **2** salariés

62, rue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org

3

14, rue Georges Charpak
BP 332
76136 Mont-Saint-Aignan cedex
02 32 19 52 51
normandie@fondation-patrimoine.org

8

Île-de-France

Hervé Lancelot
Délégué régional



2022 en chiffres | **3,8 M€** mobilisés
87 projets terminés
44 bénévoles | **3** salariés

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org

4

Château de Bénouville
1, avenue de Caen - BP 05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org

9

Bretagne

Jean-Pierre Ghuysen
Délégué régional



2022 en chiffres | 2,8 M€ mobilisés
96 projets terminés
62 bénévoles | 3 salariés

7, boulevard Solferino
35000 Rennes
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org

10

55, rue Charles Nungesser - CS 20116
Zone de Prat Pip Nord
29802 Brest cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org

11

Centre-Val de Loire

Pascal Guillet
Délégué régional



2022 en chiffres | 4,2 M€ mobilisés
160 projets terminés
59 bénévoles | 2 salariés

23, avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21
centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

12

Equatop - 61, rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
02 47 05 28 67
centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

13

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Frédéric Pierret
Délégué régional



2022 en chiffres | 3,6 M€ mobilisés
87 projets terminés
44 bénévoles | 3 salariés

World Trade Center Marseille Provence
2, rue Henri Barbusse
13001 Marseille
07 88 25 74 22
paca@fondation-patrimoine.org

14

CCI Nice Côte d'Azur
20, boulevard Carabacel
CS 11259 - 06005 Nice cedex 1
04 93 13 73 47
paca@fondation-patrimoine.org

15

Pays de la Loire

Jean-Pierre Beaussier
Délégué régional



2022 en chiffres | 4,4 M€ mobilisés
145 projets terminés
81 bénévoles | 4 salariés

110, rue de Frémur - 49000 Angers
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org

16

Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Christophe Bonnard
Délégué régional



2022 en chiffres | 6,8 M€ mobilisés
283 projets terminés
53 bénévoles | 4 salariés

88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105 - 21051 Dijon Cedex
03 80 43 97 19
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org

17

14, rue Violet - 25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org

18

Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne

Thierry Martin-Lassagne
Délégué régional



2022 en chiffres | 3 M€ mobilisés
135 projets terminés
60 bénévoles | 3 salariés

Résidence Vivaldi - 13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org

19

Rhône-Alpes

Marie-Sophie Frignet des Préaux
Déléguée régionale



2022 en chiffres | 3,8 M€ mobilisés
134 projets terminés
80 bénévoles | 3 salariés

Fort de Vaise - 27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org

20

Nouvelle-Aquitaine

Aquitaine

Gérald de Maleville
Délégué régional



2022 en chiffres | 2,8 M€ mobilisés
94 projets terminés
42 bénévoles | 3 salariés

7, rue Fénelon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org

21

Limousin

Alain Soularue
Délégué régional



2022 en chiffres | 1,9 M€ mobilisés
13 projets terminés
26 bénévoles | 2 salariés

80, avenue Baudin
87000 Limoges
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org

22

Poitou-Charentes

Patrick Ferrère
Délégué régional



2022 en chiffres | 2,2 M€ mobilisés
85 projets terminés
45 bénévoles | 2 salariés

1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

23

Corse

René Lota
Délégué régional



2022 en chiffres | 1,6 M€ mobilisés
7 projets terminés
13 bénévoles | 1 salarié

Maison des associations
Rue du Dr Morucci - 20200 Bastia
04 95 38 84 83
corse@fondation-patrimoine.org

24

Occitanie

Occitanie-Méditerranée

Patrice Genet
Délégué régional



2022 en chiffres | 2,4 M€ mobilisés
117 projets terminés
31 bénévoles | 2 salariés

Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitanied@fondation-patrimoine.org

25

Occitanie-Pyrénées

Anne-Marie Leroy
Déléguée régionale



2022 en chiffres | 3,6 M€ mobilisés
59 projets terminés
43 bénévoles | 3 salariés

135, allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

26

Outre-mer

Antilles-Guyane

Monique Elfort
Déléguée régionale



2022 en chiffres | 2,2 M€ mobilisés
3 projets terminés
14 bénévoles

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
antillesguyane@fondation-patrimoine.org

27

Océan Indien

Monique Ozoux
Déléguée régionale



2022 en chiffres | 1,3 M€ mobilisés
1 projet terminé
2 bénévoles

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
oceanindien@fondation-patrimoine.org

28



153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur :



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Rapport financier 2022

01 Rapport de gestion 2022

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Ce rapport présente les comptes annuels de la Fondation du patrimoine, publiés sur www.fondation-patrimoine.org. Il est complété par le rapport d'activité et financier de la Mission Patrimoine, publiés sur www.missionbern.fr et www.fondation-patrimoine.org.

La Fondation du patrimoine a réalisé en 2022 une très bonne année malgré le contexte macro-économique, après une excellente année 2021, la meilleure de son histoire. Les donateurs, les mécènes, les joueurs du Loto du patrimoine, les pouvoirs publics, et bien sûr les bénévoles, soutiennent avec un grand dynamisme les missions de sauvegarde du patrimoine. Cette dynamique permet à la Fondation de maintenir ses ressources (-3 % par rapport à 2021, hors Notre-Dame). Ses missions s'élargissent, sa structure se renforce et ses outils se digitalisent, afin de poursuivre sa croissance et la défense de la cause du patrimoine. Les équipes sont fières de collaborer à une organisation qui, depuis 26 ans, a soutenu un peu plus de 39 000 projets, soit un projet tous les 4 km en France.

Les chiffres clés de l'exercice 2022

- ♦ Le montant des produits du compte de résultat est de 139 M€ ; ce montant incluant l'utilisation des fonds dédiés pour 44 M€, en raison principalement des versements pour la phase de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Les ressources nouvelles collectées en 2022 sont de 95 M€. En 2021, le montant des produits du compte de résultat était de 127 M€, dont 9 M€ d'utilisation des fonds dédiés, soit 118 M€ de ressources nouvelles collectées en 2021. Retraités de la collecte pour Notre-Dame de Paris, les produits du compte de résultat sont stables.
- ♦ Le montant total des travaux soutenus en 2022 est de 677 M€, dont 157 M€ pour Notre-Dame de Paris.
- ♦ En 2022, les aides accordées sont de 110 M€. En tenant compte des aides indirectes, l'impact patrimoine de la Fondation est de 124,4 M€ (incluant des fonds versés par des tiers sur des projets sélectionnés par la Fondation et l'impact fiscal du label).
- ♦ Les dons, les mécénats et contributions financières représentent 46,9 M€, dont 20,2 M€ en faveur de Notre-Dame.
- ♦ 816 collectes ont été lancées, pour un montant total de travaux de 299 M€. Les dons collectés, y compris les dons en nature, ont atteint 17 M€ (0,4 M€ de dons en nature) grâce à 41 800 dons.
- ♦ 1 926 projets ont été achevés, ce qui signifie que les travaux ont été réalisés et les fonds versés au maître d'ouvrage.
- ♦ 1 780 labels ont été attribués pour un montant de travaux de 109,3 M€ contre 1 806 labels pour un montant de 97,4 M€ de travaux en 2021.

Au cours de l'exercice, la Fondation s'est appuyée sur un réseau de 903 bénévoles qui constitue le socle de son action régionale. Leur bénévolat a été valorisé à 12,2 M€ pour 163 équivalents temps plein. Elle s'appuie aussi sur 22 mécénats de compétence valorisés 2,3 M€. La Fondation du patrimoine a employé, en moyenne, 85 salariés sur l'année (en équivalent temps plein, contre 80 en 2021).

Les chiffres présentés dans ce rapport incluent l'activité de dix fondations abritées.

Pour rappel, la Fondation du patrimoine accorde son soutien financier au patrimoine, protégé et non protégé, au travers de cinq types d'actions :

- ♦ Les collectes de dons en faveur de la sauvegarde des biens patrimoniaux appartenant à des personnes publiques, associations ou personnes privées ;
- ♦ Le mécénat d'entreprises grâce au soutien de grandes entreprises, ou de PME locales notamment au sein de clubs de mécènes ;
- ♦ L'attribution d'aides sur les fonds propres de la Fondation ou grâce à des partenariats avec des collectivités publiques ;
- ♦ La délivrance d'un label permettant, sous certaines conditions, aux propriétaires privés de patrimoine non protégé de déduire sur leur revenu global les dépenses d'entretien et de réparation de leurs immeubles patrimoniaux ;
- ♦ La valorisation et la défense du patrimoine, notamment grâce au soutien des adhérents.

I – Le compte de résultat

Le total des produits s'établit en 2022 à 138 693 k€ contre 126 644 k€ en 2021, et le total des charges à 137 017 k€ contre 122 821 k€ en 2021. Ces augmentations sont dues à la collecte pour Notre-Dame ; retraités de ce projet, le total des produits et des charges sont stables à respectivement 93 453 k€ (+0 %), et 91 813 k€ (+3 %).

Les comptes de l'exercice 2022 présentent un résultat net excédentaire de 1 676 k€ (soit 1,21 % des produits) contre 3 823 k€ en 2021 (soit 3,02 % des produits). Le périmètre propre de la Fondation est en excédent de 1 600 k€ et celui des fondations abritées est en excédent de 76 k€.

1. Les produits d'exploitation (ou ressources inscrites au compte de résultat)

En 2022, les produits d'exploitation sont en augmentation, du fait d'un appel de fonds de l'établissement public chargé de la restauration et de la conservation de Notre-Dame de Paris. Ils sont de 136 661 k€ contre 124 613 k€ en 2021, soit une hausse de 10 %. Retraités de ce projet Notre-Dame, ils sont stables entre 2021 et 2022 (+0,4 % à 91 586 k€ contre 91 212 k€ en 2021).

a. Les dons, les mécénats et les contributions financières

Les dons et les mécénats totalisent 46 910 k€ contre 66 140 k€ en 2021 (-29 %). Retraités de la collecte pour Notre-Dame, la baisse est de -20 %. Ils atteignent 26 723 k€ (33 408 k€ en 2021).

a.1 : pour l'activité de la Fondation, hors Notre-Dame : 26 723 k€ qui se décomposent ainsi :

- ♦ 60 % sont issus des collectes auprès du grand public qui ont totalisées 15 956 k€ en 2022 contre 14 856 k€ en 2021. À ces 15 956 k€, s'ajoutent 407 k€ de dons en nature, ainsi qu'une opération exceptionnelle visant la restauration du définitoire de l'abbaye Notre-Dame de Cîteaux d'un montant de 661 k€, portant ainsi les collectes 2022 à 17 024 k€

Ce niveau de collecte est le meilleur de toute l'histoire de la Fondation. Il s'agit d'une excellente performance compte tenu du contexte économique : les Français confirment leur attachement et leur générosité pour la sauvegarde du patrimoine. En 2022, les dons en ligne sur le site internet "fondation-patrimoine.org" représentent 32 % des montants collectés (35 % en 2021), et 53 % en nombre (49 % en 2021). La croissance de ces dons en ligne est un objectif stratégique fort et le site de dons en ligne est constamment amélioré.

- ♦ 40 % sont issus des mécénats et contributions financières (il s'agit des dons de fondations d'entreprises et autres organismes à but non lucratif) : 10 767 k€ (contre 18 552 k€ en 2021 soit -42 %). 2021 avait été une année exceptionnelle, portée par deux grands mécénats. En conséquence, le mécénat des grandes entreprises affiche une baisse importante, après la performance de l'année passée : 5 237 k€ contre 10 362 k€, soit -49 %. Les dons des clubs de mécènes locaux (PME) restent dynamiques, à 1 049 k€ (contre 1 005 k€ en 2021, et nets de frais de gestion, soit +4 %).

a.2 : pour Notre-Dame de Paris

Concernant les dons, mécénats et contributions financières en faveur de Notre-Dame constituant des produits reçus en 2022, ils s'élèvent à 20 187 k€ (après 32 732 k€ reçus en 2021). Rappelons que les produits reçus annuellement dépendent du montant des appels de fonds par l'établissement public chargé de la restauration et de la conservation de Notre-Dame de Paris.

Sont comptabilisés à l'actif du bilan des produits à recevoir pour 85 112 k€ (contre 104 840 k€ en 2021), qui résultent des conventions signées avec les entreprises et fondations mécènes et qui prévoient le versement de sommes fermes et définitives dans les années à venir.

b. Les jeux Mission Patrimoine

Depuis 2018, l'article 90 de la loi n° 2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 affecte à la Fondation du patrimoine le prélèvement de l'État sur les sommes mises en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer sur les jeux de tirage et de grattage organisés par la Française des Jeux (FDJ) et dédiés au patrimoine. Le produit des loto et jeux Mission Patrimoine abonde les produits d'exploitation.

En effet, pour sa cinquième édition, sept tirages de loto "Mission Patrimoine" ont été organisés en septembre 2022. De plus, le jeu de grattage "Mission Patrimoine" a été distribué fin août dans les points de vente FDJ et en ligne. Les ventes en ligne se sont poursuivies début 2023, donc une partie du produit de ces jeux sera comptabilisée en 2023. Les ressources perçues par la Fondation du patrimoine au titre des jeux commercialisés en 2022 sont en baisse et s'élèvent à 28 692 k€ (contre 31 265 k€ en 2021). En 2021, un tirage avait été particulièrement attractif après une période sans gagnants.

c. Les successions en déshérence

La Fondation du patrimoine est attributaire, par la loi, de 75 % des successions en déshérence gérées par l'État (Direction Nationale d'Interventions Domaniales). Cette ressource augmente en 2022, à 8 024 k€ (contre 7 360 k€ en 2021).

d. Les subventions publiques et locales

Les subventions publiques provenant notamment des collectivités territoriales sont en légère baisse à 4 761 k€ (5 100 k€ en 2021, soit -7 %). L'ancrage territorial de la Fondation est très fort, et les institutions publiques locales soutiennent avec constance les projets menés par la Fondation du patrimoine.

e. Les legs

Le produit des legs est en forte diminution et n'atteint que 2 034 k€ en 2022 (contre 3 799 k€ en 2021, soit -46 %). La Fondation ne communique pas encore publiquement sur sa capacité à recevoir des legs.

f. Les cotisations des adhérents

Le montant des cotisations d'adhésions est stable : 883 k€ contre 873 k€ en 2021 (+1 %). Le nombre d'adhérents en 2022 était de 6 894, dont 68 % sont des collectivités (au nombre de 4 720), essentiellement des communes. Les particuliers représentent 25 % des adhérents.

g. Les ventes

Les ventes incluent : les ventes dans le cadre de levée de fonds pour 723 k€ (contre 64 k€ en 2021), les parrainages pour 5 k€ (contre 7 k€ en 2021) et les loyers perçus de biens légués et destinés à être vendus pour 47 k€ (contre 50 k€ en 2021).

2. Les charges d'exploitation (ou emplois inscrits au compte de résultat)

Les charges d'exploitation passent de 123 155 k€ en 2021 à 136 812 k€ en 2022 (soit une augmentation de 11 %). Comme pour leurs produits d'exploitation, leur variation est principalement imputable à la collecte pour Notre-Dame. Retraitées de cette collecte, ces charges n'augmentent que de 2 % passant de 89 504 k€ en 2021 à 91 608 k€ en 2022.

Les charges sont classées principalement en trois destinations :

- ♦ Les projets soutenus et les charges des missions sociales. Ce poste comprend les projets soutenus par la Fondation ainsi que certains coûts directs liés à ces missions comme les frais de personnels directs ou les fournitures ou services extérieurs.
- ♦ Les frais liés à la recherche de fonds regroupent tous les frais d'appel à la générosité du public ainsi que les recherches de subventions ou d'autres concours publics.
- ♦ Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité selon la typologie définie par l'Autorité des normes comptables (ANC).

L'essentiel de ces charges sont les projets soutenus : 94,2 % en 2022 (92,8 % en 2021).

a. Les projets soutenus et charges des missions sociales

Leur montant est de 113 601 k€. Il s'agit des dépenses directes pour soutenir les projets, et des coûts indirects afférents.

b. Les frais liés à la recherche de fonds

Les frais liés à la recherche de fonds sont de 1 721 k€ en 2022, contre 1 415 k€ en 2021.

Ces frais de 1 721 k€ représentent 5,5 % des ressources récoltées auprès du public qui sont de 31 368 k€ en 2022).

c. Les frais de fonctionnement et le taux de charges.

Les frais de fonctionnement sont de 5 284 k€ en 2022 contre 4 343 k€ en 2021.

Le ratio de charges de fonctionnement sur ressources (hors périmètres de Notre-Dame et du plan exceptionnel de transformation) s'établit à 9,9 %. Il est calculé hors activité des labels qui génèrent d'importantes charges de fonctionnement pour leur instruction, alors que les ressources consacrées à ces projets ont pour l'essentiel une origine extérieure au budget de la Fondation (dépense fiscale résultant des déductions d'impôt offertes aux propriétaires des sites labellisés). Ce taux de charges de 9,9 % est un point de comparaison avec l'activité et les performances d'autres organismes à but non lucratif.

3. Le résultat

L'année se conclut sur un résultat net de 1 676 k€ en 2022, contre 3 823 k€ en 2021. Rapporté aux produits de chacun des deux exercices, ce résultat représente 3,02 % en 2021 contre 1,21 % en 2022.

4. L'activité liée aux fonds dédiés

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs passe de 9 027 k€ à 43 625 k€. Il s'agit des ressources collectées par le passé et affectées aux projets en 2022.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées passent de 41 846 k€ à 15 692 k€ en 2022. Leur dénomination dans les comptes est "report en fonds dédiés".

5. Le résultat financier

Le résultat financier est constitué :

- ♦ de 2 022 k€ de produits financiers (contre 2 020 k€ en 2021 ; la centralisation de la trésorerie permet l'optimisation des placements aux meilleurs taux offerts par le marché.
- ♦ de charges financières de 203 k€ de moins-values latentes.

Les principaux placements financiers à la date de clôture du 31 décembre 2022 sont répartis entre comptes bancaires courants, à terme et sur livret (83 %) et contrats de capitalisation (14 %).

Le rendement total annoncé à la date du présent rapport est de 0,71 % en 2022. Le 31 janvier 2019, le Conseil d'administration a adopté la stratégie suivante : "la politique de placement répond à un objectif de préservation du capital, nécessitant de détenir des actifs sur le long terme afin de privilégier leur rendement et de limiter les risques liés aux fluctuations des marchés financiers".

Des comptes dédiés à la Mission Patrimoine et à la collecte pour Notre-Dame ont été ouverts dans plusieurs établissements bancaires. Ces comptes sont distincts des comptes bancaires centralisés mis en place par la Fondation du patrimoine. Ils sont constitués de comptes courants, de comptes à terme et de comptes sur livret, sans risque en capital.

II- Le bilan

Le total du bilan s'établit à 421 542 k€ contre 395 227 k€ fin 2021.

1. L'actif

L'actif immobilisé passe de 11 343 k€ à 12 758 k€ dont 5 129 k€ de biens reçus par legs destinés à être cédés et 2 477 k€ de donations temporaires d'usufruit.

Le poste "autres créances" comprend les subventions accordées par les mécènes et les collectivités territoriales au profit d'actions menées par la Fondation dans le cadre de ses missions sociales et de son fonctionnement. Au 31 décembre 2022, le poste correspond principalement aux mécénats et contributions financières, fermes et définitifs, attendus d'ici 2024 dans le cadre de la restauration de Notre-Dame de Paris pour un total de 85 112 k€.

La trésorerie brute (valeurs mobilières de placements et disponibilités confondues) passe de 266 084 k€ à 311 370 k€, dont 73 762 k€ de placements pour Notre-Dame (produits bancaires, sans aucun risque en capital).

2. Le passif

Au passif, les dettes sur projets patrimoine (engagements pris sur projets restant dus) augmentent de 59 732 k€ et les dettes sur fonds dédiés diminuent de 27 933 k€. Au 31 décembre 2022, les dettes de la Fondation totalisent un montant de 310 199 k€ et sont intégralement couvertes par la trésorerie brute et les produits à recevoir.

Les mécénats conclus sur une période pluriannuelle constituent des produits constatés d'avance, pour la part des produits rattachables aux exercices futurs. Ils s'élèvent à 86 995 k€ fin 2022, dont 81 062 k€ contractualisés pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

Les fonds propres s'élèvent à 30 821 k€ fin 2022 contre 29 198 k€, dont 6 796 k€ correspondent à la dotation actualisée de la Fondation (hors fondations abritées) au 31 décembre 2022. Les fondations abritées ont des fonds propres de 3 323 k€, dont 2 500 k€ proviennent de la dotation d'une seule fondation abritée.

III- Les perspectives pour 2023

1. Actions internes prioritaires

Plusieurs grands projets structurants sont mis en œuvre en 2023 :

- ♦ la modernisation et digitalisation des outils internes de gestion des projets et des donateurs ;
- ♦ la poursuite des recrutements de nouveaux bénévoles afin d'atteindre à court terme un millier de délégués sur le terrain ;
- ♦ le renforcement du recrutement de mécénat de compétences pour renforcer les équipes locales et nationale de la Fondation.

2. Grandes mobilisations

- ♦ En 2023, la Mission Patrimoine se poursuit et se développe. 18 projets emblématiques et 100 projets de maillage seront sélectionnés et continueront d'être financés par les jeux Mission Patrimoine ainsi que par les mécènes et partenaires.
- ♦ En 2023, le chantier de la cathédrale Notre-Dame de Paris, dont le financement est assuré grâce aux versements des organes collecteurs dont la Fondation du patrimoine, entame la phase des travaux proprement dits liés aux conséquences de l'incendie. La Fondation du patrimoine continue à demander la plus grande transparence et exemplarité dans l'utilisation des fonds ainsi qu'une information exhaustive sur le chantier et son budget afin d'en rendre compte auprès de l'ensemble des donateurs et mécènes ainsi que des organes de contrôle (Parlement, Cour des comptes).
- ♦ En 2023, la Fondation du patrimoine va chercher à renforcer son action au service de l'ensemble du patrimoine religieux partout en France à travers différentes initiatives nouvelles ou renforcées visant à préserver, partager et transmettre ce patrimoine. Avec le prix Sésame, l'objectif est d'inciter à l'ouverture et au partage des lieux de culte. Le programme Patrimoine roman vise à sauvegarder ce patrimoine spécifique. D'autres initiatives seront lancées notamment en matière de collectes de dons ou d'ouverture des lieux de culte.
- ♦ En 2023, la Fondation du patrimoine va poursuivre le renforcement de son action en matière de préservation du patrimoine naturel et de développement des actions d'éco-rénovation du patrimoine bâti. Elle rendra public une étude sur son impact environnemental et définira, avec l'aide de son conseil scientifique, des indicateurs de suivi de ces projets dans ces deux domaines.

02 Comptes annuels 2022

Le bilan, le compte de résultat, le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi des ressources, afférents à l'exercice 2022, sont extraits des comptes annuels 2022 qui font l'objet d'une certification sans réserve de la part de MAZARS - M. Jérôme Eustache, Associé, Commissaire aux comptes.

L'intégralité des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes sont consultables sur le site Internet du journal officiel :

https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2022/3112/413812827_31122022.pdf

Bilan

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	3 734 079	1 106 066	2 628 013	309 528
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit	2 497 500	20 527	2 476 973	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 236 579	1 085 539	151 040	309 528
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 591 907	1 607 851	4 984 056	5 224 397
Terrains			-	-
Constructions	5 251 119	663 870	4 587 249	4 731 654
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 340 788	943 981	396 807	483 232
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	9 510
Avances et acomptes			-	-
Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6 100 000	971 000	5 129 000	5 790 437
Immobilisations financières	17 397	-	17 397	18 897
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	17 397		17 397	18 897
Total I	16 443 384	3 684 917	12 758 466	11 343 259
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	97 088 805	-	97 088 805	116 887 923
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 000		5 000	19 200
Créances reçues par legs ou donation	280 693		280 693	314 520
Autres	96 803 112		96 803 112	116 554 203
Valeurs mobilières de placement	4 905 400	452 157	4 453 243	3 393 645
Instruments de trésorerie	149 285 027		149 285 027	109 531 547
Disponibilités	157 631 938		157 631 938	153 158 764
Charges constatées d'avance	324 234		324 234	911 447
Total II	409 235 404	452 157	408 783 247	383 883 326
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	425 678 787	4 137 074	421 541 713	395 226 585

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	10 031 715	10 035 943
Fonds propres statutaires	7 795 678	7 795 678
Fonds propres complémentaires	2 236 038	2 240 265
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	8 634 490	8 756 835
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	8 634 490	8 756 835
Report à nouveau	10 441 918	6 496 563
Excédent ou déficit de l'exercice	1 676 117	3 823 010
Situation nette (sous total)	30 784 240	29 112 350
Fonds propres consommables	36 314	85 799
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	30 820 554	29 198 149
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	7 885 066	6 103 356
Fonds dédiés	71 877 576	99 810 310
Total II	79 762 642	105 913 666
PROVISIONS		
Provisions pour risques	481 812	499 020
Provisions pour charges	277 339	300 758
Total III	759 151	799 778
DETTES		
Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	643 656	538 681
Dettes des legs ou donations	1 600	1 600
Dettes fiscales et sociales	1 169 410	1 074 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	221 389 189	161 657 465
Produits constatés d'avance	86 995 511	96 042 421
Total IV	310 199 365	259 314 993
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	421 541 713	395 226 585

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	883 261	872 917
Ventes de biens et services	776 816	123 540
Ventes de biens	662 082	1 456
dont ventes de dons en nature	660 964	
Ventes de prestations de services	114 734	122 084
dont parrainages	5 367	7 118
Produits de tiers financeurs	90 422 584	113 663 943
Concours publics et subventions d'exploitation	41 477 822	43 724 153
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	29 549 795	37 594 768
Dons manuels	15 937 352	14 834 177
Mécénats	11 578 144	18 961 208
Legs, donations et assurances-vie	2 034 299	3 799 383
Contributions financières	19 394 967	32 345 021
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	152 692	136 025
Utilisations des fonds dédiés	43 624 676	9 027 477
Autres produits	801 053	789 506
Total I	136 661 081	124 613 408
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	82 801	34 485
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 498 830	3 689 833
Aides financières	109 917 783	71 123 512
Impôts, taxes et versements assimilés	515 009	451 737
Salaires et traitements	4 004 135	3 546 262
Charges sociales	1 510 988	1 469 555
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	468 237	486 666
Dotations aux provisions	47 111	495 094
Reports en fonds dédiés	15 691 943	41 846 343
Autres charges	75 479	11 428
Total II	136 812 316	123 154 916
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-	1 458 492

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 021 666	1 826 546
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	193 121
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 021 666	2 019 667
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	203 253	
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	203 253	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 818 413	2 019 667
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	1 667 178	3 478 159
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	10 147	10 807
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	10 147	10 807
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	580	3 033
Sur opérations en capital	627	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	1 207	3 033
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 939	7 774
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-	-
Total des produits (I + III + V)	138 692 894	126 643 882
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	137 016 777	122 820 872
EXCEDENT OU DEFICIT	1 676 117	3 823 010
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	406 586	303 262
Prestations en nature	2 406 895	1 030 367
Bénévolat	12 158 057	9 686 646
TOTAL	14 971 537	11 020 275
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	406 586	303 262
Mises à disposition gratuite de biens	66 439	72 720
Prestations en nature	2 340 456	957 647
Personnel bénévole	12 158 057	9 686 646
TOTAL	14 971 537	11 020 275

Compte de résultat par origine et destination

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	31 367 566	31 367 566	38 635 314	38 635 314
1.1 Cotisations sans contrepartie	883 261	883 261	872 917	872 917
1.2 Dons, legs et mécénat	29 549 795	29 549 795	37 594 768	37 594 768
- Dons manuels	15 937 352	15 937 352	14 834 177	14 834 177
- Legs, donations et assurances-vie	2 034 299	2 034 299	3 799 383	3 799 383
- Mécénat	11 578 144	11 578 144	18 961 208	18 961 208
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	934 510	934 510	167 629	167 629
2 - PRODUITS NON-LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 070 137		35 120 912	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	5 367		7 118	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	19 394 967		32 345 021	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 669 803		2 768 772	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	41 477 822		43 724 153	
Concours publics	36 716 417		38 624 052	
Produits du Loto patrimoine	28 692 211		31 264 516	
Successions en déshérence	8 024 206		7 359 536	
Subventions	4 761 405		5 100 101	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	152 692	-	136 025	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	43 624 676	17 096 155	9 027 477	2 876 547
Total	138 692 894	48 463 721	126 643 882	41 511 861
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	113 601 271	41 670 268	74 571 772	23 215 920
1.1 Réalisées en France	113 601 271	41 670 268	74 571 772	23 215 920
- Actions réalisées par l'organisme	113 601 271	41 670 268	74 571 772	23 215 920
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.1 Réalisé à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 720 997	1 117 963	1 414 644	910 618
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 117 963	1 117 963	910 618	910 618
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	603 034		504 027	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 283 964	431 386	4 343 429	332 120
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	718 601	47 411	981 760	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	337 077	
6 - REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE	15 691 943	5 774 963	41 846 343	15 014 574
Total	137 016 776	49 041 992	122 820 872	39 473 231
EXCEDENT OU DEFICIT	1 676 117	- 578 271	3 823 010	2 038 630

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 971 537	14 971 537	11 020 275	11 020 275
Bénévolat	12 158 057	12 158 057	9 686 646	9 686 646
Prestations en nature	2 406 895	2 406 895	1 030 367	1 030 367
Dons en nature	406 586	406 586	303 262	303 262
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
Total	14 971 537	14 971 537	11 020 275	11 020 275
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 372 417	7 372 417	5 373 035	5 373 035
Réalisées en France	7 372 417	7 372 417	5 373 035	5 373 035
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE EN FONDS	6 459 612	6 459 612	4 861 929	4 861 929
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 139 508	1 139 508	785 311	785 311
Total	14 971 537	14 971 537	11 020 275	11 020 275

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	41 670 268	23 215 920	1 - RESSOURCES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	31 367 566	38 635 314
1.1 Réalisées en France	41 670 268	23 215 920	1.1 Cotisations sans contrepartie	883 261	872 917
- Actions réalisées par l'organisme	41 670 268	23 215 920	1.2 Dons, legs et mécénats	29 549 795	37 594 768
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	15 937 352	14 834 177
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donation et assurances-vie	2 034 299	3 799 383
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	11 578 144	18 961 208
- Versements à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	934 510	167 629
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 117 963	910 618			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 117 963	910 618			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	431 386	332 120			
TOTAL DES EMPLOIS	43 219 618	24 458 657	TOTAL DES RESSOURCES	31 367 566	38 635 314
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	47 411		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 774 963	15 014 574	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	17 096 155	2 876 547
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 578 271	2 038 630	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	48 463 721	41 511 861	TOTAL	48 463 721	41 511 861
			RESSOURCES REPORTEES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 605 414	1 566 783,70
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 578 271	2 038 630
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			RESSOURCES REPORTEES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 027 143	3 605 414

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 372 417	5 373 035	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 971 537	11 020 275
Réalisées en France	7 372 417	5 373 035	Bénévolat	12 158 057	9 686 646
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	2 406 895	1 030 367
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 459 612	4 861 929	Dons en nature	406 586	303 262
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 139 508	785 311			
TOTAL	14 971 537	11 020 275	TOTAL	14 971 537	11 020 275

Pour mémoire, rappel du tableau relatif au fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	65 024 170	52 886 142
(-) Utilisation	17 096 155	2 876 547
(+) Report	5 774 963	15 014 574
(+/-) correction suite changement de règlement comptable	-	-
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	53 702 978	65 024 170

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Fondation du patrimoine

153 bis, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 - info@fondation-patrimoine.org

Fondation reconnue d'utilité publique ♦ Loi du 2 juillet 1996 ♦ Siren 413 812 827

www.fondation-patrimoine.org